

Amicale

Yangjia Michuan Taiji Quan

N° 63 - Janvier 2010

20 ans d'Amicale,
rencontres et témoignages

Adieu Jean !



SOMMAIRE

Le mot du président	1
Adieu Jean	
- Élèves de Jean	2
- Jean Pai s'en est allé - C.Bernapel	4
20 ans de l'Amicale - Témoignages	
- Ode à Laoshi - Manuel Solnon	5
- Parole d'une candide - Muriel Lacroix	21
- Une première - Yveline Barusta	22
- Solennelles, émouvantes... denses - Françoise Roumy	23
- D'Est en Ouest, vingt ans de transmission - Maryvonne Henry	26
- Le voyage en Occident - Christian Bernapel ..	27
- Les ateliers du Collège à l'Amicale - Zouzou Vallotton	28
Revue de Presse	
- Les Principes d'une puissance sans effort - Marc Appelmanns, René Liégeois	6
Administratif	
- Compte rendu de l'Assemblée Générale	8
- WEN WU : Comptes rendus - Marie-Christine Moutault	33
- Statuts de l'Amicale	42
La rubrique du Collège	
- Les 20 ans du Collège - Hervé Marest	31
Bons de commande	
- Livrets rouges et "20 ans d'Amicale"	48
Informations diverses	
- Stage en Californie - John Cole	39
- Rencontres Amicale 2010	41
Calendrier des stages	35
Site WEB de l'Amicale	46
Bulletin d'adhésion à l'Amicale	47
Adresses utiles	50
Mots croisés - Laurence Lavillonnière	23
Solution des mots croisés	32

Edito

2010, 20 et 10 :

Ce bulletin 63 est le premier numéro d'une nouvelle décennie pour l'Amicale qui a fêté ses 20 ans en novembre à Carcans.

Cette fête a été à la hauteur de nos espérances : tout à la fois intense, magnifique, chaleureuse, solennelle, profondément émouvante, elle a pu réunir des pratiquants de trois continents. La venue de nos amis taiwanais et américains s'est concrétisée par la signature historique de trois conventions bipartites qui, n'en doutons pas, engendreront 10 000 nouveaux pratiquants !

La collaboration entre l'Amicale et le Collège des enseignants, qui fêtait également ses 20 ans, s'est déroulée avec enthousiasme ; la journée « Le Collège anime l'Amicale » a remporté un vif succès et a recueilli l'approbation de tous.

Et si au printemps 2008 Maître Wang a chevauché le Tigre pour rejoindre les montagnes célestes du Taiji, les graines « Yang » de l'Amicale et « Yin » du Collège qu'il a semées à jamais dans les consciences et dans les cœurs nourriront toujours de leur synergie le Yangjia Michuan Taiji Quan.

RDV dans 20 ans !

Bonne année à chacun !

2010, année Tigre de Métal. Dans l'astrologie chinoise, ce Tigre blanc qui descend de la montagne est emplé de forces apparemment opposées : un gros féroce cachant un puissant protecteur somme toute très conciliant. Un autre signe pour une année charnière pour l'avenir de notre style, à l'image de l'instant suspendu de la bascule entre le Yin et le Yang ?

Vivez pleinement l'instant du changement d'année, ouverture vers des transformations possibles, approfondissement du changement... Tout est réalisable !

Surtout portez-vous bien, et laissez passer les tigres de papier...

Sonia Sladek

Caen, janvier 2010

BULLETIN DU YANGJIA MICHUAN TAIJI QUAN

Janvier 2010 - N° 63

Publication de l'Amicale du Yangjia Michuan Taiji quan. Siège social : c/o Jean-Michel Fraigneau, 2, allée du Roussillon, 78140 Vélizy-Villacoublay - France

Directeur de la publication : Claudy Jeanmougin - **Rédacteur en chef** : Claudy Jeanmougin - **Rédaction** : Rachel Pretti, Lucy Boccadoro, Elisabeth Massyn, Manuel Solnon, René Liégeois, Marie-Christine Moutault, George Lin, Hervé Marest, Christian Bernapel, Sonia Sladek, Muriel Lacroix, Yveline Barusta, Françoise Roumy, Laurence Lavillonnière, Maryvonne Henry, Zouzou Vallotton,

Comité de lecture : Christian Bernapel, Catherine Bachelet, Sonia Sladek, Anne-Marie Guibaud, Jean-Michel Fraigneau - **Corrections** : Françoise Angrand, Simonette Verbrugge, Sonia Sladek, Anne-Marie Guibaud - **Mise en page** : Claudy - **Couverture** : Sophie Cornuel - **Postage** Yves Février - **Photos couverture** : 1^{er} et 4^e de couverture, Jean Marthoud

Le mot du président,

Jean Pai nous a quittés bien jeune, quelques jours avant les Rencontres Amicales de Carcans. En ouvrant ce mot du président, j'ai une pensée toute particulière pour lui parce que nous avons eu quelques accrocs, dus très certainement au caractère entier de l'un et de l'autre, sans pour autant qu'il y ait eu une animosité durable. Jean a été l'un des tout premiers à rejoindre l'Amicale. Par son enseignement, il restera l'un des moteurs de notre style en France. Qu'il soit en paix !

Carcans a été un moment de grande émotion et je suis convaincu que nous avons franchi une étape dans le devenir du Yangjia Michuan Taiji quan. La signature des conventions entre les groupements importants de Taïwan et des USA ne doit pas être perçue comme un accomplissement, mais bien comme un devenir riche d'espoirs. Dans cet esprit d'échanges, nous ferons notre possible pour que le stage de cet été en Californie soit une réussite. La commission « Communication » a la lourde responsabilité de mettre en œuvre la concrétisation de ce qui a été proposé dans les conventions. Les autres commissions sont là pour l'aider, comme les commissions « Archives » et « Bulletin ». Il est aussi question de mettre en place un pôle d'accueil dans chacun des pays afin de faciliter les déplacements des membres respectifs.

Le projet qui me tient vraiment à cœur pour ce nouveau mandat est de voir diminuer le nombre de tirages sur papier du bulletin que vous lisez. Je vous vois déjà bondir, brandissant le dernier numéro, pour revendiquer un droit à ce bulletin par le montant de l'adhésion que vous versez à l'Amicale. Justement, l'adhésion n'est pas un abonnement ! Je pense qu'il est grand temps de marquer cette différence en proposant un abonnement au bulletin séparé de l'adhésion.

Quel est l'intérêt de cette « manœuvre » ?

- Tout d'abord, il nous faut aller dans le sens de la décision prise en AG de rendre le bulletin accessible à tous, membres et non-membres, gracieusement, sur le site. Comme le bulletin a forcément un coût qui se répercute sur le tarif de l'adhésion, il peut donc apparaître injuste de faire payer aux adhérents ce qui est gratuit pour les non-adhérents, même si ce n'est pas entièrement le cas.

- Nous laissons les associations membres libres du choix de s'abonner ou non. Alors qu'aujourd'hui il existe d'autres possibilités que celui de l'abonnement pour accéder au bulletin, dont l'une est gratuite, je ne vois pas pourquoi on les obligerait à faire cette dépense si elles optaient pour elles.

- L'abonnement au bulletin sera effectif et clarifiera la situation par rapport au tarif de l'adhésion qui sera diminué.

Y a-t-il un désengagement de l'Amicale par rapport au bulletin sur papier ?

Absolument pas puisqu'il sera toujours possible de se procurer le bulletin sur papier via un abonnement. Mieux encore, chaque association pourra commander le nombre de bulletins qu'elle désire.

J'ai souhaité vous faire part de ce projet car certains membres du conseil d'administration ont décidé d'en parler au sein de leur propre association avant de continuer la discussion. N'hésitez pas à nous communiquer vos remarques lorsque votre association n'est pas représentée au sein de notre conseil.

Il me reste à vous souhaiter une bonne année !

Claudy Jeanmougin

Écurat, le 28 décembre 2009

ADIEU JEAN



Jean en posture du "Simple Fouet" entre Maître Wang à gauche et Luc Defago à droite. On aperçoit Sabine Metzlé en arrière-plan. Photo Christian Bernapel - Plouray 2001

Témoignages d'élèves de Jean Pai

Rachel Pretti

Centre Parisien de Tai Chi Chuan

Jean,

Je sais que, d'où vous êtes, vous me voyez et je vous entends me dire : « Ne crains pas d'aller lentement, crains seulement de t'arrêter ». Oui mais voilà, vous n'êtes plus là pour me guider. Vous êtes parti bien trop tôt, je n'ai pas fini d'apprendre le troisième duan. Ce n'est pourtant pas faute de vous avoir harcelé pendant des années. « N'allez pas trop vite », me disiez-vous. Et moi je râlais ; encore aujourd'hui j'ai du mal à admettre que vous aviez rai-

son. Car, en bon bélier comme moi d'ailleurs, vous avez toujours raison. Je me souviens de mon premier cours, il y a quinze ans lorsque je ne savais pas s'il fallait inspirer et expirer aussi fort que vous. D'où le fou rire qui nous a pris avec ma copine et que nous avions un mal fou à cacher. Mais j'ai continué et j'ai appris à vous connaître, vous estimer, vous aimer.

Pendant les cours, même si j'avais souvent envie d'aller plus vite, de ne pas vous écouter pour pratiquer, de ne faire que de l'éventail et de laisser tomber le combat.

En dehors aussi, lors des dîners avec le groupe ou, tous les deux, dans un petit bistro chic du 6^e arrondissement pas fait pour les paysans du Xinjiang.

Je garde un souvenir magique de nos stages à la Benerie : un groupe resserré, des fous rires, des petits déj' copieux et du bordeaux à table. Disponible, prévenant, toujours un bon mot pour le père

Pagano et sa mère centenaire que vous m'avez fait connaître, c'était un vrai plaisir de vous retrouver, même à 6 h 30 du matin, pour la méditation. Et cette énergie qui ne nous quittait pas de toute la journée, des exercices les pieds dans la neige au lever du soleil jusqu'à la coupe de champagne après une journée de pratique.

Je n'ai jamais autant progressé qu'à répéter des dizaines de fois le même geste et c'est à la Benerie que j'ai appris l'éventail, le seul enchaînement qui pouvait me faire renoncer à la sieste. Les conversations ne tournaient pas seulement autour du tai chi chuan, heureusement. Curieux de tout, vous vous intéressiez à tous les sujets et connaissiez l'histoire de chacun. Et puis vous ne manquiez jamais l'occasion de parler des nombreuses aventures qui ont rythmé votre vie, de votre amour pour la montagne, de votre intérêt pour le rugby...

Je vais continuer à pratiquer pour moi, pour le groupe et pour vous, afin que bientôt vous puissiez me dire : « Eh bien Rachel, depuis le temps que vous me cassez les pieds avec votre troisième duan, vous le connaissez maintenant ! ». Et je vous répondrai : « Oui Jean, j'espère juste que ce n'est pas un tai chi de danseuse mais un vrai. »

Lucy Boccadoro

Centre Parisien de Tai Chi Chuan

Jean disait qu'il n'était pas un Maître.

Mais il est notre initiateur, notre inspirateur, notre moteur, notre guide.

Il nous a montré le chemin vers le monde du Tao, et vers le monde et la vie tout simplement, à travers la pratique, les lectures, les discussions, la méditation. Il nous redonnait la force d'avancer et de combattre et y consacrait toute son énergie. Il nous donnait les secrets les plus précieux et les plus anciens, mais nous apprenait aussi à nous défendre dans le métro. Jean est d'hier et d'aujourd'hui. Et pour emprunter une phrase de Lao-Tseu : « Qui est mort sans être disparu atteint l'immortalité. » Jean sera toujours là malgré le grand vide que nous ressentons tous aujourd'hui, et il est le plus grand Maître et pédagogue que j'aie jamais rencontré.



Jean et Maître Wang lors d'un stage à Paris.
Photo Christian Bernapel.

Elisabeth Massyn

Centre Parisien de Tai Chi Chuan

Pour Jean, c'était la transmission rigoureuse du tai chi et j'ai appris que les choses importantes coûtent à les faire bien.

C'était aussi la régularité et la patience, l'importance de la répétition qui enracine, séance après séance, la lente sédimentation des vrais apprentissages.

Maintenant, Jean est dans notre silence, il m'accompagne, lui et avant lui son maître, Wang Yen-Nien, tout au long de ma pratique.



Jean Pai s'en est allé

Hommage à un compagnon de route

Christian Bernapel

Jean Pai fait partie de ces personnalités que l'on ne peut oublier. Compagnon de route du Taiji quan des premiers jours, il avait une personnalité rare et attachante.

Parler d'un ami intime est délicat car la parole est liée à l'émotion qui nous prend au moment du bilan sur les liens qui nous rapprochaient.

Comme d'autres qui nous ont été proches, nous le croyions immortel, repoussant à plus tard l'espace de la rencontre physique, la visite à l'ami. Il est parti sans un signe, discret, effacé, en nous offrant l'immense cadeau de la prise de conscience de son absence pour mieux mettre en exergue les liens qui nous reliaient. Ultime trace au fond de soi, le départ d'un proche révèle l'inachevé de nos actes, parfois comme une blessure.

Il éclaire aussi, crûment, la solitude de celui qui franchit la porte par rapport à ceux qui ont partagé avec lui des bouts de chemin, que ce soit à titre individuel ou dans le cadre des groupes dans lesquels il s'est investi dans son parcours. Dans l'instant, devant ce pas sans retour, il appartient à chacun, dans l'intimité de son âme, de faire le bilan de la relation engagée avec lui en dernier hommage à sa mémoire.

A ses obsèques, ce mercredi matin, nous fûmes

une petite poignée de vieux amis à l'accompagner de notre présence et de nos pensées émues aux côtés de sa famille, de ses proches et de quelques-uns de ses élèves qui lui firent un hommage touchant.

Au moment du départ du cercueil, le soleil illumina les lieux et nos cœurs, en un instant magique, comme l'arc-en-ciel qui couronnait son dernier voyage vers le lieu de la cérémonie. C'était un magnifique et délicat remerciement qui nous était offert : la lumière et ses couleurs comme un sourire du tao.

En ravivant la mémoire de Jean en nous, nous touchons non seulement à l'histoire du Yangjia Michuan en France dont il a été un acteur majeur dans la discrétion, mais aussi à ses qualités d'homme et d'enseignant du Taiji quan.

Des yeux pétillants de malice et de gentillesse, le sourire toujours présent au coin des lèvres, une voix enjouée et grave pour partager sans concession, infatigable, ses convictions et ses passions avec ses amis, élèves, compères et pairs, et même avec ses détracteurs.

Jean avait le visage épanoui d'un bon vivant avec les traits imprégnés de ses racines orientales. Chinois jusqu'au bout des ongles, taoïste convaincu et pratiquant mais le cœur imprégné de culture française et de gourmandise. Parfois, sa bonhomie basculait en guerrier farouche transformant sa silhouette en félin arc-bouté pour, toujours respectueux de son interlocuteur, emporter le morceau ou se retirer devant trop d'outrecuidance. Jean appréciait la bonne vie et les bonheurs simples et distingués. Son rêve était, en parfait taoïste, de se retirer sur la montagne. Pourtant, il choisit, comme maître Wang Yen-Nien qu'il vénérât, d'enseigner jusqu'au bout de ses forces !

Il a contribué, à sa façon, unique, au Taiji quan et à la noblesse du Yangjia Michuan. Inconditionnel de Maître Wang Yen-Nien, fidèle parmi les fidèles de Lao shi comme il aimait à le nommer, admiratif et respectueux. Il aimait le travail bien fait et partageait avec une conviction profonde sa passion, tant avec ses frères de pratique même s'il était parfois mal compris dans sa démarche profonde, qu'avec les élèves qui suivaient son enseignement et avec ses amis. Ses convictions profondes lui ont valu des escarmouches mémorables et des échanges farouches dans lesquels il gar-

dait cependant toujours une politesse imprégnée de sa réserve naturelle.

Jean est l'un des membres fondateurs du Collège des enseignants du Yangjia Michuan, avocat acharné d'une charte qu'il défendait âprement en adéquation avec ses idéaux. Son élaboration laisse en souvenir des nuits mémorables de discussions opiniâtres à Strasbourg et à Yushi. Il a partagé sans réserve la route de l'Amicale, puis s'en est éloigné discrètement à partir du moment où il ne s'y reconnut plus.

Grâce à lui, nous avons pu partager des moments rares en compagnie de Maître Wang entre un séminaire précieux de nei gong et un stage presque mystique dans le centre tibétain de Plouray. Il a aussi été très engagé dans la construction de la fédération de Taichi Chuan et y a défendu ses convictions avec la même acuité que dans le Yangjia Michuan.

Après avoir passé la porte des immortels, il chemine désormais à nos côtés, nous envoyant de temps en temps un coup d'épaule malicieux pour éveiller nos âmes endormies.

Nous partageons la tristesse de sa femme Julie et de son fils Nicolas.

Très cher Jean, tu es là, inoubliable, à nos côtés.

Strasbourg

Décembre 2009

Ode à Lao shi

Manuel Solnon

*Ce personnage à l'expérience riche et sincère,
Refusa d'adopter l'attitude des gens fiers,*

*Celle dont se vêtent certains « grands »,
Des gens, parfois, peu convaincants.*

*Mais ce paisible maître d'exception
Préféra, aux habituelles distractions,
Enseigner à toutes les générations.*

*Pour cela, il se donna corps et âme,
A l'instruction des hommes, des femmes,*

*Venus de tous lieux chercher le miraculeux,
Vérité accessible aux jeunes comme aux vieux.*

*Car éloignée de l'obscur rhétorique,
Propre aux intellectuels fanatiques,
Se dissimule dans le subtil de la pratique,
Une audace de vie, fugitive, authentique.*

*Ainsi l'étude inscrit dans nos gènes,
Des mots simples, fruits de ses thèmes.*

*« Quand le geste est juste et vrai,
Alors se révèle le grand secret. »*

*Quelle imprudence
De se croire à l'abri
De ses remontrances,
De son regard averti,
Car nulle tolérance
N'excusait l'endormi.*

*Il souriait, riait parfois,
De nos petits exploits,*

*Et même si nous étions dans le faux,
Jamais il ne levait la voix trop haut.*

*Vaincre son orgueil de vainqueur,
Se libérer de l'esprit du vaincu,
Car tous deux mènent à l'erreur
De se croire dessous ou dessus.*

*Provenant de l'art du combat,
Exprimant la paix dans ses doigts,*

LES PRINCIPES D'UNE PUISSANCE SANS EFFORT

Marc Appelmans et René Liégois

Marc Appelmans et René Liégois viennent de terminer la traduction de l'ouvrage de base de Peter Ralston, CHENG HSIN, « The Principles of an Effortless Power ». Dans ce livre fondamental, l'auteur commence par énoncer les principes qui vont sous-tendre sa conception globale des Arts martiaux internes et externes, conception qui va bien au-delà de ceux-ci.

Pour lui, « LE principe originel et naturel est tout simplement l'adhésion à l'Existence dans le ici et maintenant (le body-being). Pour exister dans la vie ou dans un événement de celle-ci, sans conflit interne, nous devons d'abord nous unir au déjà-là. Plus forte sera la prise de conscience, plus notre participation à l'existence sera puissante et créative. Si nous adoptons activement cette attitude, nous serons libres de créer. Cheng Hsin est la source ou l'origine de ce que j'appelle Les Principes de l'Existence, de l'Être au monde ».

Et il ajoute : « De par sa nature même, le Cheng Hsin restera toujours évasif et insaisissable. Nous devons regarder au-delà de nos pensées et de nos sensations pour le comprendre, mais pas au-delà de la source de notre expérience immédiate. »

A partir de là, il propose cinq principes qu'il va développer longuement en allant au cœur de chacun d'eux. Mais laissons-lui la parole pour une mise en place de ces principes :

1. Être calme

Il nous arrive parfois d'expérimenter ce que nous appelons « être calme ». Ceci est alors ressenti comme un état d'esprit dans lequel l'activité est claire, à l'aise, non perturbée. Nous devons alors considérer l'acquisition du calme non comme un acte que nous posons, comme passer d'un point à un autre, mais plutôt comme une immersion dans une mer où flottent les objets. C'est notre attitude envers l'agressivité constante qui nous révèle la force de la sérénité. La lune se reflète claire dans l'eau calme. Son apparence change dans l'eau mouvante et pourtant, c'est la même lune. Sachant cela, calmez votre esprit, même dans l'action. Dans la tranquillité, il y a toujours place pour l'action. Sa-

chez la nature de l'eau et de la lune, quelles que soient les conditions.

2. Se relâcher

Relâchez-vous ; laissez s'ouvrir toutes vos articulations et vos tissus devenir souples et disponibles. Laissez peser tout votre corps sur les pieds. Utilisez la force inhérente des tissus pour connecter tout votre corps, sans vous soucier de leur degré de relâchement. Utilisez la gravité comme force primaire et la terre comme principe de base et plus fidèle alliée. Si un problème semble naître à cause de votre relâchement, vous devez l'imputer à une incapacité de faire autre chose en même temps. Par exemple, si, relâchant votre bras devant l'attaque d'un agresseur, ce dernier atteint votre corps, ce n'est pas à cause du fait que vous relâchez votre bras, mais parce que vous n'avez pas bougé votre corps !¹

3. Se centrer

Lorsque nous plaçons notre attention sensorielle dans la région du centre, à un endroit situé dans le bas de l'abdomen (dantian, 3 pouces sous le nombril), nous changeons notre type d'intelligence. Plus notre attention est centrée à cet endroit, plus le changement de notre type de conscience est important. Le centrage est, sans doute, le meilleur moyen de calmer notre mental et nos émotions. Toute notre action et tout mouvement sont exécutés avec plus de puissance et de contrôle lorsqu'ils sont dirigés à partir du centre.

4. S'enraciner

Portez complètement vos sensations (le sens de votre « être ») dans la terre. Utilisez plus que le simple acte de relâcher les tissus pour peser dans le sol ; ressentez et placez votre attention, votre énergie, votre conscience, votre « être » dans votre centre, dans vos pieds et dans la terre, de sorte que vous vous sentiez plus près de la terre, en relation avec elle et plus lourd dans votre corps. Lorsque votre main se lève – ou toute autre partie du corps, tels votre pied, votre épaule, votre genou, votre coude ou votre tête ! – le corps doit rester relâché et votre attention ne devrait pas remonter mais rester en bas, « s'enfonçant » dans la terre. Si vous gardez votre corps relâché et votre mental en bas, dans les extrémités, pendant que vos sensations « s'accrochent » au sol, l'énergie va se développer d'elle-même, juste en faisant un mouvement de la main. Maintenez cet état lorsque vous bougez et

vous développerez la puissance, l'équilibre et la stabilité. Pour bouger votre force vitale, votre mental ne peut pas simplement être abstrait ou intellectualisé : il faut le situer « dans » votre corps, connecté de façon que votre pensée soit une fonction du corps .

5. Être entier et global

Utilisez l'entière de votre corps, à l'unisson, comme d'une pièce, centré sur le bassin, en accordant la plus grande importance aux jambes. Le corps entier, bien qu'il soit relâché, doit agir comme s'il ne faisait qu'un. La seule façon de réussir ceci, en gardant le corps relâché, est d'unifier la conscience et la connaissance et de laisser le corps suivre cette unification. Il est important que les priorités suivantes soient rencontrées :

- Le bas supplante le haut ;
- Le centre supplante les extrémités ;
- L'intérieur supplante l'extérieur ;
- Les pieds, les jambes, le centre supplantent le thorax, les épaules et les bras ;
- La terre supplante le corps.

Lorsque je dis « supplante », j'entends par là que ces parties ont la préséance et mobilisent les autres parties. Toute action doit avoir sa source dans les pieds et être dirigée par le centre. Ce n'est pas suffisant de mouvoir les bras en même temps que les hanches ; les bras doivent être mus par les hanches. »

Vous pourrez trouver approfondissement, développements et pratique dans l'ouvrage... dès que nous aurons trouvé un éditeur !

©Peter Ralston – Marc Appelmans – René Liégois

Note :

1 Le « Verbe » et la « Matière » ne faisant qu'un.

*Sa sagesse nous transforma,
Mettant fin à nos rêves d'exploits.*

*Puis au plus vite nous révéla
Le chi* dans le dantian*bas.*

*Là où le souffle vrai réside,
Insoupçonnée demeure du vide.*

*Intenses étaient toutes ces heures
Où nous explorions des profondeurs,
Beautés d'une spirituelle grandeur.*

*Maître issu d'une époque révolue,
D'une tradition souvent mal connue,
Heureusement jusqu'à nous parvenue.*

*Par ses dires je compris
Que riment cheveux gris
Avec enfant qui rit.*

*Une quiétude silencieuse
Pareille à celle d'un miroir,
Comme suite harmonieuse
Révélée par blanc et noir.*

*Cette mélopée presque musicale,
Rythmée par le Yin Yang vital,
Il la voyait,
La transmettait.*

*Mais pour nos pensées mues par la raison,
Cette vérité restait profondément abs-
conse,*

*Car tasse déjà pleine,
Ne peut être remplie,
Si, malgré nos peines,
Elle n'est pas, déjà, finie.*

*Je le vis dans ses derniers instants,
Le visage, quelque peu inquiétant,
Mais quand vint le temps de partir,
Il prononça mon nom sans faillir.*

*Dans une petite chambre de Taipei,
Humble, le vieux maître s'éteignit.
Mais ailleurs, dans dix mille foyers,
Sa grande famille diffusait le Tai chi.*

*L'œuvre se poursuit.
Lyon,
Septembre 2009*



楊家秘傳太極拳聯會

YANGJIA MICHUAN TAIJI QUAN LIAN HUI

AMICALE DU YANGJIA MICHUAN TAIJI QUAN

2, allée du Roussillon 78140 VÉLIZY-VILLACOUBLAY
c.o / J.-M. FRAIGNEAU

Association n° 0784015664

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE TENUE LE 13 NOVEMBRE 2009

au Relais Soleil « Les Bruyères » / 33121 Carcans-Maubuisson / France

Le 13 novembre 2009, les membres de l'Amicale se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire.

Le décompte des membres présents fait ressortir 44 associations représentées, sur 70 à jour de cotisations, plus 1 représentant des 29 individuels à jour de cotisations.

L'association Kun Lun d'Angers cotisant pour 110 pratiquants se voit, conformément aux statuts, dotée d'une voix supplémentaire.

Nous arrivons donc à 45 membres totalisant 46 voix (voir liste des votants en annexe 1).

Membres du Conseil d'Administration présents : Christian Bernapel, Jean-Michel Fraigneau, Anne-Marie Guibaud, Claudy Jeanmougin, Yves Martin, Marie-Christine Moutault, Jean-Luc Pérot, Jean-Luc Pommier, François Schosseler, Sonia Sladek.

Membre du CA excusée : Adriana Ziccardi

Membre du CA absent : Daniel Rozsa

Le Président déclare la séance ouverte à 18 h 30.

1. Signature de la Convention internationale entre les trois parties :

l'Association Amicale du Yangjia Michuan Taiji Quan – Président Claudy Jeanmougin,
l'Association Taiwan Yangjia Michuan Taiji Quan – Président Wang Rong Shan,
l'Association Américain Yangjia Michuan Taiji Quan – Présidente Janet Philips.



Convention
Agreement
協定





Convention
Agreement
協定



Objet de la convention signée par chacune des parties : figure en annexe 2.

Les signatures :

Fait à/Done at Caracas
le/the 13 novembre/November 2009

在2009年11月13日簽約

Le Président de l'Amicale
The President of Amicale
Claudy Jeanmougin

Le Président du TYMTA
The President of TYMTA
Wang Rong Shan

歐洲楊家秘傳太極拳聯會
會長 江可茹

台灣楊家秘傳太極拳協會
理事長 王榮山

Les conventions bipartites sont signées par chacun des représentants :

Wang Rong Shan et Claudy Jeanmougin pour la convention entre le TYMTA et l'AMICALE ;

Janet Phillips et Claudy Jeanmougin pour la convention entre l'AYMTA et l'AMICALE ;

Wang Rong Shan et Janet Phillips pour la convention entre le TYMTA et l'AYMTA.

Pour valider ces signatures, ont également apposé leur signature sur les trois conventions : George Lin (TYMTA), Don Klein (AYMTA), Christian Bernapel (AMICALE).

Fait à/Doné at Caracas
le/the 13 novembre/November 2009

在2009年11月13日 簽約

Le Président de l'Amicale
The President of Amicale
Claudy Jeanmougin

La Présidente de l'AYMTA
The President of AYMTA
Janet Phillips



歐洲楊家秘傳太極拳聯合會
會長 江可簡

美國楊家秘傳太極拳協會
會長 Jun Lan Pu

George L. 林景泰



Une fois passé le moment de recueillement et d'émotion des actes signataires, Claudy Jeanmougin, président de l'Amicale souligne que la signature de ces conventions établit un système relationnel mondial horizontal qui évite toute forme de domination hiérarchique des uns sur les autres.

Le fait de signer des conventions séparées entre les entités, et non pas une seule tripartite, laisse la liberté à l'une des parties de rompre la convention sans mettre en cause toutes les parties, et ouvre la possibilité à d'autres de nous rejoindre par la suite, nos amis de Russie ou d'Afrique par exemple.

Tour à tour après les signatures, chaque représentant signataire s'exprime pour signifier son contentement devant ce partenariat qui assurera la pérennité du style du Yangjia Michuan Taiji quan en continuant l'œuvre de Maître Wang pour son enrichissement et sa propagation.

Traductions en simultané assurées en chinois par Sabine Metzlé et en anglais par Leyland Tracy.

- **Suspension de séance à 19 h 45 pour aller dîner.**
- **Reprise de séance à 21 heures :**

2. Bilan moral du Président sur l'exercice écoulé :

- Le Président explique le fonctionnement du CA qu'il réunit mensuellement par Internet. Il juge efficace le travail du CA, le remercie et demande qu'il soit applaudi.
- Trente sujets différents ont été abordés au cours de l'année, parmi lesquels :

- o La préparation de la signature des conventions avec les associations taiwanaises et américaines.
- o Le site. Un travail est en cours pour l'améliorer. Le Président fait appel aux bonnes volontés pour toute remarque et suggestion.
- o Le bulletin. La commission travaille à la transformation de sa présentation et à l'amélioration de sa mise en page.
- o Les statuts. La commission a travaillé tout au long de l'année pour parvenir à un texte presque abouti. Ce soir aura lieu un vote pour la modification de plusieurs articles.
- Pour poursuivre l'avancée des chantiers en cours, le Président précise attendre des réponses de la part de l'AG.
- Le Président évoque la mémoire de Jacques Lombard et présente le nouveau trésorier Alain Coussedière.
- Vote : Le bilan moral est approuvé à l'unanimité par les membres présents.

3. Bilan financier du Trésorier :



- Le trésorier informe du changement des dates de l'exercice comptable qui, établies du 1er novembre au 31 octobre, le seront désormais du 1er septembre au 31 août. Ce changement appelle une régularisation.
- Il était difficile d'avoir accès à l'ordinateur de Jacques Lombard. Bien que cela ait compliqué la reprise des comptes, par décence, le Président n'a pas voulu demander cet accès. Il avait toute confiance en lui depuis sa prise de fonction en 2001.
- Notre nouveau Trésorier Alain Coussedière présente son bilan financier qui intègre les écritures de régularisation de reprise des comptes.
- Les tableaux Compte de résultat et Bilan, projetés et commentés par notre trésorier, figurent en annexe 3.
- Vote du bilan financier : il est accepté à l'unanimité par les membres présents.
- Vote du quitus au trésorier : il est acquis à l'unanimité des membres présents.

4. Bulletin :

a) Fréquence de parution : L'an dernier il a été question d'augmenter le montant de l'adhésion. Le Président était contre et a suggéré, pour le bulletin, deux parutions annuelles au lieu de trois. Mais il a été établi que les frais de fonctionnement, bulletin compris, se montaient à 53 % ; donc les trois parutions pouvaient être maintenues.

b) Accès au site : Faut-il l'ouvrir à tout public ? Le Président se dit partisan de l'ouverture. Il donne la parole à ceux qui ne sont pas d'accord.

o Question : « Quel est l'intérêt d'être membre de l'Amicale si le bulletin est ouvert à tout public ? »

o Réponse du Président : « L'adhésion à l'Amicale n'est pas un abonnement. Elle sert au fonctionnement de l'Amicale dont le bulletin n'est qu'un élément. Ces discussions sont rémanentes à l'AG et au CA. On s'inscrit à l'Amicale pour participer aux rencontres. L'attribution, à chaque association, du nombre d'exemplaires du bulletin se fait au prorata du nombre des membres de

ladite association. »

o Une remarque est faite à propos des « copyrights ». Les auteurs des articles accepteront-ils alors que leurs écrits soient diffusés librement ?

o Christian Bernapel fait remarquer que le bulletin peut être expurgé des informations internes à l'Amicale, type compte rendu d'AG ou bilan financier. Le Président répond que nous pratiquons la transparence et que bilans financiers et comptes rendus peuvent être connus de tout public.

Vote concernant l'ouverture : Pour = 42 – Contre = 3 – S'abstient = 1.

L'accès libre au bulletin sur le site de l'Amicale a des conséquences sur le coût des adhésions individuelles et des abonnements. Ces sujets seront à l'ordre du jour de la prochaine AG.

Le secrétaire informe que le nouveau mot de passe ne sera fourni qu'après règlement des cotisations.

5. Site Web :

Ce site a deux fonctions. Celle d'être la vitrine de l'Amicale et celle de fournir des informations pratiques, mises à jour chaque semaine, y compris les renseignements sur toutes les associations.

Le Président fait un « appel officiel » pour des tâches ponctuelles. Se proposent Jean-Christophe Clavier de Rennes et Françoise Angrand d'Angers.

Il demande que pour l'annonce des stages, les consignes de formalisme déjà données soient respectées sous peine de non-diffusion des informations sur le site.

6. Archives :

François Schosseler indique qu'avec lui, François Besson anime la commission.

Le sommaire des DVD référencés de manière précise est mis sur le site.

Pour le moment, peu de demandes de copies ont été enregistrées. La commission a besoin du retour d'informations quant à l'intérêt suscité.

Toute demande de copie doit être faite par une association et non par un membre.

Selon la confidentialité des archives, celles qui sont classées « bleues » sont libres d'accès, les « vertes » peuvent être diffusées sous conditions et les « rouges » ne sont pas diffusables par la commission.

Il reste encore un certain nombre d'archives à référencer. Il s'agit de documents produits par des professeurs. Chacun a la possibilité d'offrir des documents à l'Amicale.

7. Wen Wu :

Marie-Christine Moutault présente le travail de la commission.

La revue comprend des articles de fond « pointus » et des travaux de recherche.

En cours actuellement, un glossaire et la traduction des textes classiques.

Marie-Christine fait appel aux personnes qui s'intéressent aux textes classiques pour rejoindre le groupe de travail. Elle invite chacun à participer à l'AG de Wen Wu le samedi 14 novembre.

8. Matériel informatique (sujet traité avec le budget prévisionnel)

11 Budget prévisionnel présenté par le Trésorier

12 Vote : Budget approuvé à l'unanimité par les membres présents.



楊家秘傳太極拳聯會

AMICALE du YANGJIA MICHUAN TAIJI QUAN
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 13 NOVEMBRE 2009 - CARCANS
PREVISIONNEL - Exercice 2009/2010

CHARGES		PRODUITS	
Déplacements administratifs	500,00 €	Adhésions Associations	7 000,00 €
Affranchissements	100,00 €	Adhésions individuelles	750,00 €
Assurances	300,00 €	Abonnements individuels au Bulletin	300,00 €
Téléphone	50,00 €		
Fournitures de bureau	300,00 €	Intérêts des comptes bancaires	400,00 €
Frais financiers	100,00 €	Report Provision Traitement Textes	600,00 €
Acquisition Logiciel Comptable pour Trésorier Adjoint	300,00 €		
Acquisition Ordinateur Trésorier	400,00 €		
Acquisition Logiciel Traitement de Textes	1 200,00 €		
Bulletin - Affranchissements	1 500,00 €		
Bulletin - Impression	3 400,00 €		
Bulletin - Fournitures de bureau	500,00 €		
CUMUL des CHARGES	9 050,00 €	CUMUL des PRODUITS	8 050,00 €
		Resultat	0,00 €

9. Modification des statuts pour une clarification des articles 8, 10, 15 et 19.

Le Président précise que c'est l'association qui est membre de l'Amicale.

Au sujet de l'article 19, Christian Bernapel émet une réserve concernant les frais et débours des membres du CA qu'il souhaite voir prendre en charge par l'Amicale et non par les associations.

L'ensemble des textes présentés a été voté par le CA à l'unanimité moins 1 abstention pour l'article 19.

Le détail des propositions de modifications fourni aux membres votants figure en annexe 4.

Vote : Article 8 Unanimité des membres présents

Article 10 Unanimité

Article 15 Unanimité

Article 19 Pour 45 ; Abstention 1

La modification des statuts est adoptée par l'Assemblée de ce jour.

13. Prochaines Rencontres : dates et lieu

Le Président nous rappelle que Franck Béalet a eu l'idée des Rencontres Amicales. La date du 11 novembre a été choisie parce que les professeurs n'organisent pas de stage pendant cette période.

Certains souhaitent changer cette date afin de pouvoir accueillir le plus grand nombre d'Européens. Yves Martin suggère de retenir la période des vacances scolaires de la Toussaint et le 1er novembre, ce qui permettrait de ne pas suspendre les cours trop longtemps. Plusieurs objections lui sont opposées : garde des enfants pendant les vacances, 1er novembre fête familiale, tarifs des structures d'accueil plus élevés pendant les périodes de vacances scolaires.

Vote : maintien pour le 11 novembre Pour : 41 – Abstention : 5

Les prochaines Rencontres auront lieu en Bretagne. Soazig Cordroc'h et Évelyne Guillon présentent brièvement le lieu d'accueil situé à Loctudy. Toutes les informations sur ces Rencontres bretonnes paraîtront dans le prochain bulletin. Les Rencontres 2011 seront organisées par nos amis suisses et celles de 2012 par ATA à Angers.

14. Questions diverses : Sans objet.

15. Élection des nouveaux membres : sont candidats :

Association Francine ROLAIN de Rhisnes en Belgique

Association ÉQUILIBRE de Saint-Caprais (Gironde)

Association WYN PHU de La Rochelle

Association OKIDO de Rennes

Individuels : Philippe BEAUMIER de Bruxelles ; Jean-Jack EHRLICH de Dijon

Vote admissions : Sont acceptés à l'unanimité

16. Élection CA :

10 membres administrateurs sortant se représentent et sont élus à l'unanimité : Christian Bernapel, Jean-Michel Fraigneau, Anne-Marie Guibaud, Claudy Jeanmougin, Yves Martin, Marie-Christine Moutault, Jean-Luc Pérot ; Jean-Luc Pommier ; François Schosseler ; Sonia Sladek.

17. Élection contrôleur des comptes :

Une personne volontaire Bérengère Regnault, élue à l'unanimité.

Hors ordre du jour :

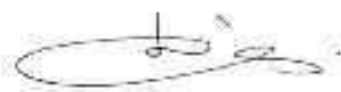
Rejoignent la « Commission Traduction » sous la responsabilité de Simonette Verbrugge, Soazig Cordroc'h et Jean-Luc Pérot.

Fin de l'Assemblée Générale Ordinaire à 23 heures.

Fait à VELIZY-VILLACOUBLAY

Le 22 novembre 2009

Le Président



Claudy Jeanmougin

Le Secrétaire



Jean-Michel Fraigneau

Annexe 1 - Liste des membres votants ainsi que de leurs représentants :

Association			C/o
ATCHA	74940	ANNECY-LE-VIEUX	Anne-Marie GUIBAUD
ATA	49000	ANGERS	Françoise ANGRAND
APRET	CH 1880	BEX	Ursula GAILLARD
ARAMIS	72000	LE MANS	Cathy DROUET
ARBRE DU VOYAGEUR	83440	SEILLANS	Marc APPELMANS
ARCHIPEL	67000	STRASBOURG	François SCHOSSELER
Ass. FRANCINE ROLAIN	B-5000	RHISNES	Francine ROLAIN
BARBIZON Sports et Loisirs			
Section Tai Chi	77630	BARBIZON	Bernard BOUISSON
BREIZH IZEL Taichi chuan	29720	PLONEOUR-LANV.	Evelyne GUILLOU
CERCLE FRANCILIEN de Tai Chi Chuan	91160	LONGJUMEAU	Claude EYROLLES
CLUB de TAI CHI CHUAN de VERSAILLES	92370	CHAVILLE	Hélène GRIMAL
CRAN GEVRIER			
Animation TAI CHI CHUAN	74960	CRAN-GEVRIER	Émeline RÉGENT
GRDT	17810	ÉCURAT	Madeleine BLANCHARD
GROUPE DE LAUSANNE	CH 1012	LAUSANNE	p.o Mariane SCHWEIZER
HO BAO PHUONG-HOANG	97200	FORT-DE-FRANCE	p.o Françoise ANGRAND
HUAJING	72000	LE MANS	Alain LELARGE
INPACT	67000	STRASBOURG	A. MEDINA
KEMPERLE TAI CHI CHUAN	29360	CLOHARS-CARNOËT	Michèle SMATI
KUN LUN	49220	ANGERS	Myriam AVRILLON
KUN LUN (2)	49220	ANGERS	Sylvie AIT-RAHO
LA FLEUR DE JADE	67100	STRASBOURG	Yves MARTIN
LA GRUE BLANCHE	49540	MARTIGNÉ-BRIAND	Hervé MAREST
LA SOURCE ET LE ROCHER	34230	PLAISSAN	Teresa BLANC
Le Cercle de la Longue Boxe	75009	PARIS	Bérandère RÉGNAULT
LES 100 PAS	34070	MONTPELLIER	Muriel MALVOLTI
MAISON POUR TOUS	76210	Saint-Eustache la Forêt	Jean-Claude TRAP
MPS VAGUE DE KANAGAWA	75008	PARIS	Yves PICART
NANCY TAIJIQUAN	54410	LANEUVEVILLE	Marc BAECHLER
OLYMPE - Retraite sportive	30900	NÎMES	p.o Jean-Pierre COLLE
PRATIQUAN	B 1850	GRIMBERGEN	Jean MARTHOU
QI HAI	00161	ROMA	Pietro PAPAGNI
TAI CHI CHUAN de PARIS	75015	PARIS	Martine MANDAGOT
TAI CHI de BALMA	31130	BALMA	Pierre LANG
TAIJI OPEN CLUB	CH 1260	NYONS	Mariane SCHWEIZER
TAIJI QUAN AN ORIENT	56600	LANESTER	p.o Soazic CORDROC'H
TAIJI QUAN DE CAEN	14880	COLLEVILLE-MONT.	Gilles DAMAMME
TAIJI YANG RIV' GAUCHE	75014	PARIS	Michel DOUILLER
TAIJI QUAN en BAUGEOIS	49150	BAUGÉ	Claudine ROUSSEAU
TAIKYOKUKEN - ÉNERGIE - DÉTENTE	68470	FELLERING	Eugène MEYER
TCH'AN - Taijiquan angoumois	16440	SIREUIL	Hervé BELLIVEAU
T'CHICET Cercle d'Études			
Toulousain du Taiji	31500	TOULOUSE	Alain ULLMANN
USMV Arts Martiaux	78220	VIROFLAY	Dany BONORA
VISA 2000	30100	ALÈS	Jean-Pierre COLLE
WU XING	I 00152	ROMA	Gianvittorio ARDITO
XIAO DING	57155	MARLY	Michel METZGER
Représentante des Individuels	13510	ÉGUILLES	Jackie NEGRONI

Annexe 2 - La Convention

Les parties signataires conviennent de développer le meilleur des relations, des échanges et des moyens pour servir le Yangjia Michuan Taiji quan transmis par Maître Wang Yen-nien dans un esprit de confiance, de respect et d'estime réciproques.

Cette convention respecte l'indépendance et la place que les entités ou individus, signataires ou non de la convention, souhaitent garder dans la communauté du Yangjia Michuan.

Elle dispense chaque partie des frais d'adhésion réciproques, mais ne permet pas l'accès aux votes statutaires respectifs.

Elle est valable jusqu'à son interruption ou demande de modification par l'une des parties.

Elle porte sur les actions suivantes :

Relations et échanges :

- Partage et connaissance des cultures respectives et de leur histoire.

- Accueil des visiteurs et voyageurs

- Pour faciliter leur l'expérience culturelle et enrichir leur pratique.
- Pour développer les échanges favorisant les liens entre les membres.

- Publication d'un annuaire des associations du Yangjia Michuan

- Sous forme papier par souscription.
- Téléchargeables sur les sites Internet respectifs.

- Développement de projets communs

- Traduction de documents audio, audiovisuels et écrits restituant des stages et conférences de Maître Wang Yen-nien ou provenant d'archives du Yangjia Michuan.
- Édition de travaux de recherche sur des thèmes d'intérêt commun.

- Organisation d'événements marquants

- Mise en œuvre de rencontres internationales pour favoriser les échanges amicaux et les connaissances des pratiquants sous forme d'ateliers, de conférences et d'échanges informels et festifs.
- L'organisation et l'échéance de ces rencontres seront convenues entre les parties sur proposition de l'une d'entre elles.

Moyens

- Documents et publications

- Accès aux publications, bulletins, revues et documents édités par les parties aux mêmes conditions que les membres respectifs.
- Partage de l'information de documents édités par les membres des parties.

- Moyens de communication

Bulletins d'information

- Dans les bulletins respectifs, création d'une rubrique permettant l'échange des informations, des événements marquants, des rencontres et des nouveaux documents concernant l'autre partie.
- Partage des bulletins édités par chacune des entités sous forme papier ou par l'ouverture d'un accès sur site Web permettant le téléchargement.

Sites Web

- Échange des liens des sites respectifs pour favoriser les consultations réciproques.
- Développement de pages multilingues destinées à la consultation des parties respectives. Celles-ci permettant l'échange d'informations et de présentations réciproques.

Annexe 3 - Le Bilan financier :



楊家秘傳太極拳聯會

AMICALE du YANGJIA MICHUAN TAIJI QUAN

ASSEMBLÉE GENERALE du 13 NOVEMBRE 2009 - CARCANS
COMPTES de RESULTAT - Exercice 2008/2009

CHARGES		PRODUITS	
Affranchissements	15,12 €	Adhésions Associations	6 791,00 €
Fournitures de bureau	327,16 €	Adhésions Individuelles	667,00 €
Frais financiers	34,62 €	Abonnements Individuels au Bulletin	222,00 €
Provision Logiciel Traitement de Texte	600,00 €	Intérêts des comptes bancaires	982,17 €
Provision Base de Données	200,00 €	Reprise Provisions ROME	3 000,00 €
Provision Rencontres (Collège)	700,00 €		
Bulletin - Affranchissements	887,49 €	Ventes - Livret M° WYN	420,14 €
Bulletin - Impression	2 152,20 €	Rencontres (Apport collège enseignants)	500,00 €
Bulletin - Fournitures de bureau	177,47 €		
Rencontres Invitations	14,66 €	Don Associations & Individuels (J. Lombard)	1 295,00 €
Obsèques J. Lombard	179,03 €		
Don Associations & Individuels (J. Lombard)	1 295,00 €	Régularisation Comptabilité 2007/2008	1 410,10 € (1)
(1) Régularisation Comptabilité 2007/2008	3 016,22 €	Produits exceptionnels	23,00 € (4)
(2) Charges exceptionnelles	357,30 €		
CUMUL des CHARGES	9 776,27 €	CUMUL des PRODUITS	15 310,41 €
RESULTAT - BENEFICIAIRE	5 574,14 €		

Observations :

- (1) Comptes de Caisse, Fournisseurs et Chèques à l'encaissement non justifiées
- (2) Chèques émis sur exercice antérieur sans justificatifs
- (3) Cotisation perçue d'avance, Rencontre ROME, Chèque émis non justifiées
- (4) Différence des paiements en liquide (Adhésions hors France)

Resultat Bénéficiaire à relativiser car :

- Modification de la date d'arrêt comptable (Octobre à Août)
- Une édition de Bulletin en moins (Septembre)
- Des charges de déplacements et téléphone inscrites (210€ en 2008)
- Reprise des provisions de ROME



楊家秘傳太極拳聯會

AMICALE du YANGJIA MICHUAN TAIJI QUAN

ASSEMBLÉE GENERALE du 13 NOVEMBRE 2009 - CARCANS
BILAN - Exercices 2009 et 2008

ACTIF	2009	2008	PASSIF	2009	2008
IMMOBILISATIONS					
Autres immobilisations financières - Actions	15,25 €	15,25 €	Report à nouveau (crédit)	18 205,37 €	20 204,94 €
STOCKS			Provisions - Archives	3 785,22 €	3 785,22 €
K7 audio		204,00 €	Provisions - Rome 2008		3 000,00 €
Livret M° WYN	1 731,16 €	2 386,02 €	Provisions - Traitement de texte	600,00 €	
Livres "20 Ans d'Amicale"	3 169,22 €		Provisions - Base de Données	200,00 €	
			Provisions - Rencontres	500,00 €	
TIERS			TIERS		
Membres - Cotisations perçues d'avances		-80,00 €	Fournisseurs		-381,39 €
Rencontres - Avances		8 150,00 €	Rencontres - "Tirelire"		
Archives - Avance			Rencontres 2008 - Inscriptions		29 108,00 €
TRESORERIE			TRESORERIE		
La Banque Postale - Livret Postepargne	4 822,28 €	34 311,61 €	Chèques émis		306,10 €
Chèques à l'encaissement		2 107,00 €			
Crédit Mutuel France	972,63 €	308,63 €			
La Banque Postale	18 154,19 €	5 934,06 €			
Caisse - France		686,53 €			
CUMULS	28 864,73 €	54 023,30 €	CUMULS	23 290,50 €	56 022,87 €
RESULTAT		-1 999,57 €		5 574,14 €	

Annexe 4 - Les modifications des articles 8, 10, 15 et 19 des Statuts :

ARTICLE 8 : Admission.

1. Texte ancien :

L'admission d'un nouveau membre est prononcée par le Conseil d'Administration et doit être ratifiée par l'Assemblée Générale.

Toute demande d'adhésion devra être formulée par écrit et adressée au Président, accompagnée de la somme requise.

Les associations loi de 1901, déclarées ou non, ou assimilées et groupements, devront également présenter un exemplaire de leurs statuts ou, à défaut, les buts poursuivis par leur groupe.

Les individus joindront à leur demande une note précisant leurs motivations et leur itinéraire dans la pratique du Taiji Quan.

Chaque membre admis s'engage à respecter les présents statuts dont un exemplaire lui sera remis lors de sa demande d'adhésion.

2. Mise à jour :

L'admission d'un nouveau membre est prononcée par le Conseil d'Administration et doit être ratifiée par l'Assemblée Générale.

Toute demande d'adhésion devra être formulée par écrit et adressée au Président. Après l'acceptation de la demande par le Conseil d'Administration, le nouveau membre devra s'acquitter du montant de la cotisation. L'adhésion deviendra effective après ratification de l'Assemblée Générale.

Les associations loi de 1901, déclarées ou non, ou assimilées et groupements, devront également présenter un exemplaire de leurs statuts ou, à défaut, les buts poursuivis par leur groupe.

Les individus joindront à leur demande une note précisant leurs motivations et leur itinéraire dans la pratique du Taiji Quan.

Chaque membre admis s'engage à respecter les présents statuts dont un exemplaire lui sera remis lors de sa demande d'adhésion.

ARTICLE 10 : Droits

1. Texte ancien :

L'ensemble des membres, tels que les définit l'article 6, pourra bénéficier de tous les services et participer à toutes les activités proposées par l'association.

Seuls les membres actifs, tels que les définit l'article 6, auront le droit d'être représentés aux assemblées générales selon les modalités suivantes :

- Chaque association loi 1901, déclarée ou non, ou assimilée, et groupement, sera représentée par un délégué mandaté par elle, plus un si le nombre d'adhérents dépasse 100 ; ce ou ces délégués auront le droit de vote, parole et éligibilité ;

- Les individus auront droit à être représentés par un ou plusieurs membres ayant pouvoir de parler, voter et être élu au Conseil d'Administration. Le nombre de représentants sera de 1 (un) par tranche de 100 membres individuels pour un nombre minimum de 2 membres individuels en dessous duquel il ne pourra pas y avoir de représentant.

Les individus désigneront en leur sein par vote à majorité simple à un tour leur(s) représentant(s). Ce vote s'effectuera lors de l'Assemblée Générale avant l'élection du Conseil d'Administration.

Les membres individus pourront aussi exprimer leur choix de vote par courrier. Cependant, le vote ne pourra être remis en cause pour des motifs de retards postaux.

Au cours des votes organisés lors des Assemblées Générales ou des réunions du Conseil d'Administration, chaque membre présent pourra représenter par procuration un seul membre absent, à la condition que celui-ci ait justifié son absence par une lettre écrite contenant le nom du bénéficiaire de la procuration.

Chaque membre pourra bénéficier de ces droits à la condition d'être à jour de ses cotisations.

2. Mise à jour :

L'ensemble des membres, tels que les définit l'article 6, pourra bénéficier de tous les services et participer à toutes les activités proposées par l'association.

Seuls les membres actifs, tels que les définit l'article 6, auront le droit d'être représentés aux Assemblées Générales selon les modalités suivantes :

- Chaque association loi 1901, déclarée ou non, ou assimilée, et groupement, sera représentée par un délégué mandaté par elle, plus un si le nombre d'adhérents dépasse 100 ; ce ou ces délégués auront le droit de vote et éligibilité au Conseil d'Administration ;

- Les individus auront droit à être représentés par un ou plusieurs membres ayant droit de vote et éligibilité au Conseil d'Administration. Le nombre de représentant sera de 1 (un) par tranche de 100 membres individuels pour un nombre minimum de 2 membres individuels en dessous duquel il ne pourra pas y avoir de représentant.

Les mandats de représentation et les candidatures au Conseil d'Administration doivent se faire par écrit en respectant le délai figurant sur la convocation à l'Assemblée Générale.

Pour les représentants des associations ces mandats et candidatures devront être signés par le ou la président(e) de l'association, sauf si cette personne se propose d'assurer elle-même la fonction.

Les individus désigneront en leur sein par vote à majorité simple à un tour leur(s) représentant(s). Ce vote s'effectuera lors de l'Assemblée Générale avant l'élection du Conseil d'Administration.

Les membres individuels pourront aussi exprimer leur choix de vote par courrier. Cependant, le vote ne pourra être remis en cause pour des motifs de retards postaux.

Au cours des votes organisés lors des Assemblées Générales ou des réunions du Conseil d'Administration, chaque membre présent pourra représenter par procuration un seul membre absent, à la condition que celui-ci ait justifié son absence par une lettre écrite contenant le nom du bénéficiaire de la procuration.

Chaque membre pourra bénéficier de ces droits à la condition d'être à jour de ses cotisations.

ARTICLE 15 : le Conseil d'Administration

1. Texte ancien :

L'association est dirigée par un Conseil d'Administration composé de 3 à 15 élus au scrutin secret par l'Assemblée Générale et choisis en son sein.

Le Conseil d'Administration est renouvelé chaque année, les membres sortant étant rééligibles.

Il est nécessaire d'être âgé de 18 ans pour faire partie du Conseil d'Administration.

Si un siège d'administrateur devient vacant dans l'intervalle de deux assemblées générales ordinaires, le conseil pourra pourvoir provisoirement à son remplacement ; il sera tenu d'y procéder si le nombre des administrateurs se trouvait ramené à 2, le nombre des administrateurs ne devant être inférieur à 3 ;

les pouvoirs des membres ainsi élus prennent fin à l'époque où devrait normalement expirer le mandat des membres remplacés ; les nominations ainsi faites par le Conseil sont soumises à la ratification de l'assemblée générale ordinaire.

Les décisions sont prises à la majorité des voix ; en cas de litige, la voix du Président est prépondérante.

2. Mise à jour :

L'association est dirigée par un Conseil d'Administration composé de 3 à 15 membres élus au scrutin secret par l'Assemblée Générale et choisis en son sein.

Le Conseil d'Administration est renouvelé chaque année, les membres sortant étant rééligibles.

Les candidatures formulées par écrit répondent aux modalités de l'article 10.

Les personnes physiques représentant les membres actifs au CA doivent être majeures.

Si un siège d'administrateur devient vacant dans l'intervalle de deux assemblées générales ordinaires, le conseil pourra pourvoir provisoirement à son remplacement; il sera tenu d'y procéder si le nombre des administrateurs se trouvait ramené à 2, le nombre des administrateurs ne devant être inférieur à 3 ; les pouvoirs des membres ainsi élus prennent fin à l'époque où devrait normalement expirer le mandat des membres remplacés ; les nominations ainsi faites par le Conseil sont soumises à la ratification de l'assemblée générale ordinaire.

Les décisions sont prises à la majorité des voix ; en cas de litige, la voix du Président est prépondérante.

ARTICLE 19 : Frais et Débours.

1. Texte ancien :

Les fonctions des membres des Assemblées Générales et du Conseil d'Administration sont bénévoles, toutefois les frais et débours, occasionnés par l'accomplissement de leur tâche, leur seront remboursés, au vue des pièces justificatives, dans des proportions établies par le Conseil d'Administration.

Le rapport financier, présenté à l'Assemblée Générale, doit faire mention des frais de mission, de déplacement ou de représentation payés à des membres du Conseil d'Administration ou de l'Assemblée Générale.

2. Mise à jour :

Les fonctions des membres des Assemblées Générales, du Conseil d'Administration et des diverses commissions sont bénévoles. Toutefois, pour l'accomplissement d'une mission rendue nécessaire par une décision de l'Assemblée Générale, les frais occasionnés seront remboursés, sur justificatifs, dans la limite d'un budget voté par cette même Assemblée Générale. Dans les cas d'urgence justifiée, le Conseil d'Administration peut engager une telle mission dont les frais seront remboursés aux mêmes conditions, sur la base d'un budget voté par lui.

Le rapport financier, présenté à l'Assemblée Générale, doit faire mention des frais de mission, de déplacement ou de représentation payés à des membres du Conseil d'Administration ou de l'Assemblée Générale.

19^e Rencontre Amicale - 20 ANS de l'AMICALE

(TCH'AN Angoulême et GRDT Saintes)



TÉMOIGNAGES

Parole d'une candide...

Muriel Lacroix
Club de Tai Chi Chuan de Versailles

Tout commence un jeudi 12 novembre 2009, dans le hall de la gare de Bordeaux. En apparence rien de visible, un hall de gare et des voyageurs qui vont et viennent. Soudain, un homme surgit de nulle part, rassemble un petit groupe de pèlerins, qui grossit pour finir dans un car. Quelques visages familiers et déjà une ambiance très conviviale. Nous voilà partis en direction de Carcans. La nuit est dense, la forêt landaise nous engloutit. Au détour d'un chemin improbable nous arrivons. Nous sommes attendus et accueillis chaleureusement autour d'un bon dîner puis nous regagnons nos petits

chalets pour la nuit.

Dès l'aube du lendemain nous nous retrouvons pour une séance d'éveil avec le professeur... Des silhouettes se déplacent gracieusement en silence dans la nuit. C'est le début de cette expérience riche d'enseignements, d'apprentissages et de rencontres. Quasiment tous les continents se retrouvent au cœur de cette majestueuse forêt de grands pins qui filtrent avec délicatesse les rayons du soleil. L'ambiance est studieuse, les pratiquants se croisent en enchaînant les ateliers. Les enseignants s'appellent, s'interpellent, s'organisent. Tout le monde s'affaire dans la bonne humeur.

Le vendredi soir, la grande famille du Yangjia Michuan se retrouve pour la signature d'une convention et consacre ainsi un partenariat fraternel entre les différentes écoles des différents conti-



La criée du matin préparatoire des ateliers
(Photo Jean Marthoud)

nents. C'est un bel hommage rendu à leur défunt maître Wang.

La mer gronde au loin, le bruit sourd des rouleaux rythme le tempo de la journée du samedi, quelques rayons du soleil nous réchauffent. Le samedi soir tout le monde se retrouve pour fêter l'anniversaire du Collège et de l'Amicale, complices depuis 20 ans. Toute cette énergie concentrée pour une œuvre commune : faire la fête simplement et partager des moments agréables qui feront nos souvenirs de demain. Un spectacle de qualité suivi d'un dîner festif, des remerciements touchants des amis taiwanais et américains, puis une soirée dansante endiablée tonique et pleine de rires.

Le tai chi chuan était à l'honneur, quelle belle initiative et quelle belle récompense pour l'équipe d'organisateur grâce à qui tout a été possible. Et enfin, vivement les prochaines rencontres ! Parole d'une candide au pays du Yangjia Michuan.

Une « première »

Yveline Barusta

Cercle Francilien de Tai Chi Chuan à Longjumeau.

Plusieurs jours après ces rencontres, une atmosphère demeure, comme une initiation, non pas que je me sente meilleure en Tai Chi Chuan maintenant qu'avant, c'est plutôt le sentiment d'un accueil, de faire partie d'une famille, d'être imprégnée d'une énergie qui laisse l'âme heureuse.

Pour une première participation aux Rencontres de l'Amicale, je dois dire que je suis bien tombée ! Réconfortée par un échange international dans notre époque troublée, rassurée par la mise en œuvre d'une stratégie de pérennisation de l'enseignement d'un sage que tous s'accordent à reconnaître comme un Maître, un grand dans sa pratique et son humanité, Maître WANG Yen-Nien.

Et puis quelle détente et quelle satisfaction que



Les signataires de la convention, de gauche à droite : Claudy Jeanmougin, président de l'Amicale, Janet Phillips, présidente de l'AYMTA (USA), Wang Rong-shan, président du TYMTA (Taiwan) et les artisans de la convention : Christian Bernapel et George Lin. Photo Jean Marthoud.

la participation en alternance à des ateliers constructifs qui éclairent ou précisent un geste, que les échanges joyeux et à la « bonne franquette » dans un décor de vacances, pins et chalets, sous un soleil « été indien ». Pas de prise de tête, mais une

atmosphère chaleureuse qui m'a permis de rencontrer tel ou tel des organisateurs dont je ne connaissais que le nom ou le visage à partir des textes ou des photos parus dans le bulletin de l'Amicale, de constater leur engagement pour ne pas dire leur dévouement à faire vivre ces Rencontres et le YANGJIA MICHUAN.

Merci à tous et comme je n'ai pas eu durant ces quatre jours assez d'yeux, de jambes et d'oreilles pour participer à tout, très certainement à l'année prochaine.

Solennelles, émouvantes... denses ! Les journées des 19^{es} Rencontres

Françoise Roumy
USM Viroflay-Arts Martiaux

Le plaisir de nous retrouver à Carcans,
toutes et tous, ensemble !

Vous vous souvenez, un beau lieu comme
un vallon sous les pins,

à proximité du lac et de l'Océan.

Premier matin, pendant que le Collège
travaillait déjà,

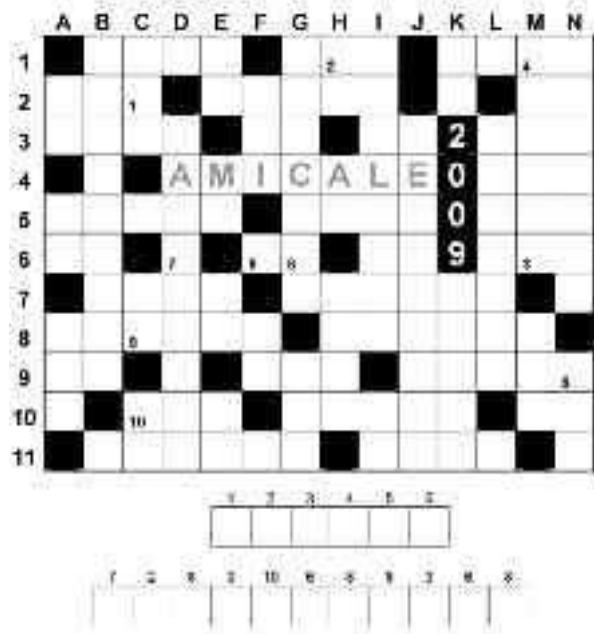
une balade en forêt, l'odeur de la résine,
la bruine, les champignons,

les arbousiers, quelques bruyères encore
en fleurs,

les éclaircies, le 1^{er} duan sur la plage avec
nos copines bretonnes.

Les 19^{es} Rencontres, des journées denses,
des échanges riches. Des duos de profes-
seurs attentifs à nous faire attraper la
queue de l'oiseau !

Vous vous souvenez 1, 2, 3 duans dans la
nuit, au petit matin... L'enchaînement
scandé par la voix de notre frère de pra-
tique.



Les mots de Laurence Lavillonnière

Usm VIROFLAY-Arts Martiaux

Horizontalement

1. Grand déplacement. Cours à 40. Entreprise de transport.
2. Vous en trouverez un bien connu de nous tous, en remplissant les cases. A tous les organisateurs. Dieu polynésien.
3. Oblige, pour dérouler les trois duans. Le silence en est. Domaine de la Lituanie. Plus mal.
4. A eu 20 ans cette année. Technique d'imagerie.
5. Prénom du médecin allemand Alzheimer. Préposition. Marque de colle.
6. Issu. Voie. Symbole du gigahenry. Titre anglais.
7. Partie d'un enchaînement. Disputes.
8. Une convention le fut. Refuges.
9. Ancien. Son odeur nous a accompagnés. Elle fut attrapée maintes fois.
10. Goutte d'eau noire. Donna. Cours d'eau.
11. Animal qui a inspiré les membres du Collège. À suspendre.

Verticalement

- A. Nouvelle norme. Pousser. Extrait de la mer.
- B. Peut donner vingt.
- C. Celui du mien est le mien. Extension de l'Ouganda. Intention.
- D. Les côtoyer fut un honneur.
- E. Bu à l'envers. Abréviation de Microsoft. Négation. Adverbe.
- F. Souverain. Arme phonétiquement.
- G. Lieu de pratique. Roi assyrien.
- H. Cinquième mois du calendrier juif. Avant J.-C. Cède.
- I. Pour nous, ils réunissent des enseignants. Unité de mesure.
- J. Se substitue à martiale avec application.
- K. Pouffé. Résultat de l'élection.
- L. Peut concerner les mains.
- M. Nous a réunis. Certain.
- N. Base si elle est accompagnée des douze autres. Détenue.



Les 20 ans des renc
(novemb



**contres de l'Amicale
(re 2009)**

Les 19^{es} Rencontres, des instants solennels, émouvants. La présence de la délégation américaine, l'arrivée en file de la délégation de Taïwan sur le seuil de la vaste salle à manger, nos applaudissements crépitent.

Les 19^{es} Rencontres, la signature de la Convention, un espoir solide de concrétiser le vœu de Maître Wang : « Pratiquer, transmettre, partager l'étude du Yangjia Michuan ».

Grand merci aux deux équipes, Double Dix et le Collège Européen des Enseignants : ce fut une formidable réussite !

D'EST EN OUEST, VINGT ANS DE TRANSMISSION

Maryvonne Henry
Club Taiji Quan de Versailles

Paris-Carcans, beaucoup de kilomètres, pour trente-six heures à peine pour moi. Mais, je tenais à être présente, malgré la fatigue induite, avec l'envie de participer à l'émotion collective.

Les 20 ans resteront le souvenir d'un rassemblement joyeux, décalé, parmi les pins et tout près d'une mer dont le grondement incessant nous a accompagnés pendant notre éveil matinal. Et, comme la tradition le veut chaque année, nous avons fait une vraie fête, applaudissant à tout rompre les attendrissants comédiens d'un jour, transpirant au son de l'inusable « Alexandrie, Alexandra » de Cloclo. Assez curieusement d'ailleurs, quelques-uns que je connais pour jouer d'ordinaire les éclopés ou les souffreteux, ont guinché pendant trois ou quatre heures sans s'arrêter...

En 1999, ce furent les dix ans de l'Amicale à Obernai, à l'est. En 2009, nous nous sommes retrouvés à Carcans-Maubuisson, à l'ouest.

J'y vois un symbole : le Taiji Quan, originaire de l'Orient, est reçu en Occident et le parcours des dix dernières années d'est en ouest marque aussi la progression de notre Amicale, riche de ses prati-

quants de plus en plus nombreux et avertis.

Cet anniversaire nous a aussi permis de mesurer le résultat de la ténacité des uns et des autres dans leur désir de participer, contre vents et marées, à la transmission secrète du Yangjia Michuan Taiji Quan. La présence de nos amis chinois et américains avec lesquels nous avons concrétisé des accords en est le témoin. Transmettre un art, c'est ce que je retiens de l'enseignement qui m'est donné. C'est beaucoup.



Peter Clifford et George Lin - Photo Hélène Grimal

Le voyage en Occident

Ou la brève histoire d'un rapprochement historique

Christian Bernapel
INPACT - Strasbourg

« Nous avons appris beaucoup de choses aux rencontres de l'Amicale que vous organisez chaque année ainsi que sur leur fonctionnement collectif. Nous prendrons modèle de certains de vos fonctionnements dans l'organisation de nos propres rencontres à Taïwan dans lesquelles nous aurons l'honneur de vous recevoir à notre tour. » M. Wang Ron-Shan.

L'anniversaire des 20 ans de l'Amicale a été marqué par un événement symbolique important : la signature de conventions d'échanges et de services entre notre Amicale et Taïwan, le berceau de notre école, ainsi que les États-Unis, nos confrères de pratique de l'Ouest. La concrétisation de cet accord s'inscrit dans l'un des vœux les plus chers de Maître Wang et ouvre une nouvelle page dans l'histoire du Yangjia Michuan.

Résultat d'une solide amitié avec George Lin, alors président de l'association de Taïwan et d'une patiente acculturation entre les esprits chinois et occidentaux, cet accomplissement a été le fruit d'une démarche initiée dans le cadre de nombreux échanges développés depuis le printemps 2006, à l'occasion de l'une de mes visites à Maître Wang (cf. l'article paru dans le bulletin 52 de l'Amicale). Dès lors qu'elle entrait dans sa phase concrète, il a paru naturel d'y associer les États-Unis grâce aux liens cordiaux entretenus avec Don Klein, personnalité centrale dans le paysage américain par son animation de la revue de l'AYMTA.

C'est grâce à Nicole Henriod, secrétaire du Collège en 2006, que cinq Taïwanais, tous élèves de Maître Wang, purent se joindre au séminaire d'automne du Collège. Le groupe était conduit par George Lin, alors président de la future TYMTA et Monsieur Wang Ron-Shan, qui prit sa succession, en faisait déjà partie.

Il ne fut pas facile à Nicole de faire accepter cette ouverture à certains membres éminents du Collège, mais il fallait alors décider vite car une telle opportunité ne pouvait se représenter. En effet, à la suite de nos échanges, George Lin, après avoir

pris conseil auprès de Maître Wang avait réuni un groupe d'anciens élèves pour organiser ce premier voyage vers nous. En raison des contraintes de dates, la possibilité de les accueillir ne pouvait se faire qu'à cette occasion.

Il faut remercier ici le rôle éminent de Nicole Henriod qui, sur ma demande pressante, a eu la clairvoyance de permettre cette rencontre, essentielle pour la suite, ainsi que l'INPACT qui a permis la concrétisation matérielle du voyage du groupe entre Paris et la Haute Jasnière en Anjou, chez Marie-Christine Moutault, où se déroulait le séminaire, par la prise en charge de l'ensemble des frais.

Ce séminaire, auquel participait aussi Zouzou Valloton, alors présidente de l'Amicale, a permis au groupe de Taïwan de comprendre nos fonctionnements et les rôles respectifs du Collège et de l'Amicale. La convivialité des échanges techniques et la chaleur des relations développées à cette occasion ont permis une prise de conscience majeure des acteurs présents du Collège, de l'Amicale et de la délégation des Taïwanais.

Le voyage de retour à Paris fut l'occasion de nombreuses discussions et éclaircissements et les projets allèrent bon train. Mais les choses ne pouvaient aller plus vite qu'il n'était possible du vivant de Maître Wang...

L'Assemblée Générale 2007 de l'Amicale initia la création de la « Commission des relations extérieures » qui proposa, en liaison avec le Conseil d'Administration de l'Amicale, le projet de « mettre en place des accords d'échange avec les entités et les sites qui le souhaitent »

Le projet a suivi son cours et les événements permirent la concrétisation de la démarche vers les conventions. Au printemps 2008, lors de ma visite au chevet de Maître Wang, j'ai été invité à l'Assemblée Générale de la TYMTA. Celle-ci vit l'élection de M. Wang Ron-Shan dans le cadre d'un fonctionnement associatif très proche du nôtre. J'y ai été convié à prendre la parole pour expliquer notre propre fonctionnement et nos projets et ai répondu à de nombreuses questions sur notre organisation, le Collège, l'Amicale et leur histoire respective. L'idée d'un rapprochement s'est inscrite peu à peu dans une démarche commune.

Le décès de Maître Wang au printemps 2008 a libéré l'énergie qui a permis la mise en œuvre de la volonté d'aboutir à la signature des conventions.



Sur la plage - Photo Christian Bernapel

Claudy Jeanmougin, qui a succédé à Zouzou Vallotton lors de l'Assemblée Générale 2008 à Rome, a missionné la commission « Communication » pour aboutir à la concrétisation de textes accordés pour le 20e anniversaire de l'Amicale.

La suite est connue : les échanges développés avec la TYMTA se sont naturellement étendus vers les États-Unis et l'AYMTA par le fait des excellentes relations avec Don Klein. Et c'est Janet Phillips, l'actuelle présidente de l'AYMTA qui est venue signer les conventions à Carcans. La cérémonie de signature le 13 novembre a été un des temps forts des Rencontres 2009, avec échanges de discours chaleureux en chinois, français et américain, sous le regard bienveillant de Maître Wang, dont un grand portrait rappelait le souvenir. Un grand merci à Sabine Metzlé, qui a permis à tous de se comprendre !

Il reste à donner du corps à ce texte mûrement réfléchi. C'est l'objectif de la commission « Communication » qui planche déjà ! Avis aux volontaires pour venir la rejoindre.

Fruit d'une initiative individuelle, une rencontre est déjà prévue l'été prochain aux États-Unis en Californie et la « Wang Yen-nien Cup » est en préparation pour 2011 à Taïwan !

À quand le voyage vers l'Orient d'une délégation de l'Amicale et du Collège ?

Puisse cette convention faire de nombreux petits...

Strasbourg
24 décembre 2009

Post scriptum en images :

Partage de quelques souvenirs d'un voyage en Occident épique et truculent.

L'écume blanche de la mer, les pieds nus sur le sable laissant leurs traces délicates à l'image de l'amitié qu'il convient de polir avec patience en prenant soin de comprendre nos cultures respectives. En témoins les sourires éclatants qui resteront dans les mémoires.

Les ateliers du Collège à l'Amicale

Zouzou Vallotton
Bex - Suisse

Comme chacun présent aux dernières Rencontres de l'Amicale, je garde un souvenir lumineux, joyeux et tellement amical de ces journées partagées avec 280 autres pratiquants !

De grands bungalows répartis dans une pinède, le soleil, la douceur.

On se croyait en vacances, malgré l'emploi du temps bien rempli par la journée du Collège, les ateliers, les repas, la rue marchande, les nombreux discours chaleureux ponctués d'applaudissements, les séances de photos mémorables, la signature de conventions entre l'Amicale, les Américains, les Taïwanais, une AG rondement menée, les spectacles de Double Dix et du Collège, la chorale et la fête dansante jusqu'à tôt le matin !

Sans compter les traductions français-chinois-anglais assurées par de courageux interprètes.

J'en profite pour remercier les organisateurs qui ont accompli quelques exploits !

La collaboration entre le Collège des enseignants et l'Amicale s'est déroulée avec succès.

La rencontre entre les deux entités fut sincère et la découverte du fonctionnement du Collège par les pratiquants une heureuse expérience comme le prouve ce retour sur la première journée de la rencontre « le Collège anime l'Amicale ».

Après le petit déjeuner, pas de foire aux ateliers, mais un programme établi par le Collège pour toute la journée :

Sept groupes définis par ordre alphabétique, composés de 35 personnes, européennes, américaines, taïwanaises.

Quatre tranches horaires, deux le matin, deux l'après-midi.

Les groupes restent les mêmes toute la journée au même endroit.

Les deux animateurs, très souvent homme et femme, se succèdent d'ateliers en ateliers.

Les sept ateliers travaillent le même thème en même temps.

Les thèmes abordés :

Le matin, étude du mouvement « saisir la queue de l'oiseau », puis application du même mouvement.

L'après-midi, étude du mouvement « fermeture apparente », puis application du même mouvement.

Certains pratiquants sont sceptiques : « Je le connais ce mouvement, on va pas y passer la journée ! »

Et pourtant, au bilan qui suit les ateliers, les pratiquants sont ravis, voici quelques témoignages :

- C'est surprenant, on n'a pas l'habitude, mais

c'est agréable de travailler à fond une partie d'un mouvement.

- C'est passionnant, contrairement à ce que j'attendais.

- Ça a dû faire travailler les enseignants pour animer ensemble ! C'est riche.

- Je suis rassurée, ma prof n'est pas seule au monde !

- Les profs ont su adapter leur atelier aux différents niveaux de pratique des participants, les « avancés » ont joué le jeu de repasser par le début.

- J'ai découvert l'ambiance de travail du Collège.

- Je n'ai eu aucune frustration par rapport à d'habitude quand les participants choisissent les ateliers.

- J'ai apprécié le thème imposé.

- Pour les profs, le temps de se préparer a sûrement permis d'être créatif.

- Je remercie les profs pour leur respect, leur complémentarité.

- C'est intéressant de pratiquer les applications avec un homme et une femme.

- C'est agréable de ne pas devoir chercher son groupe et le lieu de l'atelier.

- Une enseignante taïwanaise : C'est super tout ce que j'ai fait aujourd'hui. Chaque professeur a sa méthode, prend une direction différente, particulière. J'ai senti l'énergie du groupe. Le déroulement était ludique et vivant. J'ai envie de prendre ce modèle et de le proposer à Taïwan.

En effet, moi qui ai circulé d'ateliers en ateliers, j'ai constaté le plaisir, la concentration et les interventions complémentaires des autres enseignants, membres du Collège ou pas, de différentes langues, présents dans les groupes.

Les enseignants ayant animé des ateliers ont également fait un retour très positif de cette expérience.

Bref, une réussite !

Avec mon amitié ZOUZOU



Christian Bernapel, Sabine Metzlé, Henri Mouthon, Claudy Jeanmougin, quatre des fondateurs du Collège présents aux 20 ans. (Photo Jean Marthoud)



George Lin au centre et Wang Rong-shan à droite



Plaque de reconnaissance d'une alliance entre l'Amicale et le TYMTA de Taiwan remise par Wang Rong-shan au président de l'Amicale.

(Photos Jean Marthoud)



Hervé Marest, Secrétaire du Collège européen reçoit de Wang Rong-shan, président du TYMTA, une plaque d'honneur.

La rubrique du Collège

Les 20 ans du Collège

Hervé Marest

L'anniversaire des 20 ans du Collège et de l'Amicale a été une très grande réussite. Pardon de faire envie à ceux qui n'ont pas eu la chance de venir.

Cette réussite est bien sûr due à toutes les personnes qui se sont investies dans l'organisation de cet événement, mais pas seulement.

Certes la venue d'une vingtaine de Taïwanais, de cinq Américains et la signature d'une convention entre les trois grandes organisations du YMT (TYMTA – Taïwan, AYMTA – Amérique, AYMT – Europe) a beaucoup contribué au côté festif et exceptionnel de la chose, mais pas seulement.

Non, il y avait en fait la volonté profonde que les choses se passent bien. Chacun est venu avec du positif en tête, parce que chacun voulait que ce soit une réussite. Comme vous le voyez, la pérennité du YMT est gravée dans les cœurs : nous ne pouvions simplement pas nous rater.

Merci à Wang Yen-nien d'avoir semé cette graine qui nous donne aujourd'hui le plaisir de nous rencontrer.

La seule journée du Collège a regroupé une centaine d'enseignants. Après la pratique matinale et le petit-déjeuner, nous nous sommes réunis pour nous présenter et échanger.

Ça a été pour moi l'occasion de rappeler ce qu'est le Collège et quels sont ses buts (annexe 1, mieux qu'un grand discours : un autre grand discours). Comme je l'ai dit à cette occasion, on me demande souvent : « Si vous êtes secrétaire du Collège, qui est président ? » Je réponds invariablement : « Tous les membres du Collège sont présidents et je suis leur serviteur. » C'est un peu comme à l'ONU, tous les membres sont souverains et ils ont un secrétaire pour organiser le boulot et mettre de l'huile dans les rouages.

Nous avons donc un fonctionnement un peu particulier qui rend parfois les choses longues à mettre en route. Mais aujourd'hui, on peut le dire, le Collège est en marche, parce qu'il n'a jamais eu autant de membres réellement actifs en son sein.

Notre présence et nos activités lors de ces journées anniversaires le montrent.

Les Américains étaient présents également avec trois membres du conseil d'administration du AYMTA : Janet Philips (présidente), Mary Loesch (secrétaire) et Don Klein. Janet nous a décrit la situation du YMT aux USA. Là-bas, les enseignants sont plus isolés, en raison de l'éloignement géographique et de l'individualisme. Mais qui sait ? Les choses peuvent changer. Ce qui a été fait est déjà pas mal avec le site Internet et la revue éditée par Don Klein. Un grand stage est organisé l'été prochain en Californie qui regroupera pour la première fois des enseignants européens et américains : Sabine Metzlé, Henri Mouthon, Serge Dreyer, Jim Carlson, Robert Politzer et John Cole. Nous vous incitons à participer à cet événement exceptionnel qui aura lieu du 11 au 17 juillet. Pour les inscriptions vous rendre à l'adresse suivante sur Internet : <http://www.johncole.com/YMTCamp.pdf>

La Martinique fut également à l'honneur avec José Valéry qui enseigne là-bas notre style en plus du Viet Vo Dao à une vingtaine de pratiquants très assidus.

Claudy a ensuite présenté l'Amicale, je vous livre ses paroles ci-dessous. Comme d'habitude ça vaut son pesant de cacahuètes :

« L'Amicale a été créée en 1989, et si vous voulez en savoir plus je vous invite à vous procurer l'ouvrage qui décrit son histoire (il présente au public « 20 ans d'Amicale », voir bon de commande dans le bulletin). Par contre, je suis heureux d'en offrir des exemplaires aux secrétaires et présidents des différentes associations invitées, ainsi qu'à M. Don Klein qui, je l'espère va le traduire en anglais !

L'objectif de l'Amicale était d'offrir à toutes les personnes qui pratiquent notre style de tai chi l'occasion de pratiquer ensemble et de se retrouver. Néanmoins il y a une grande confusion entre les « rencontres de l'Amicale » et « l'Amicale »... Car cette année nous fêtons les vingt ans de l'Amicale mais les 19^{es} rencontres de l'Amicale !!! Nous avons un bulletin de liaison qui est un organe im-

portant. Nos amis américains avaient un bulletin qui, hélas, « a mouru »! Et pour que ça redémarré on va leur filer nos articles et vice-versa. C'est dommage que ce document de qualité se soit arrêté, et si l'Amicale peut les aider à redémarrer tant mieux ! Car leur histoire de distance, ça nous fait rigoler, eux ils ont les avions, nous on a les pieds, et il y en a qui, pour faire Genève-Bordeaux en avion ont mis 20 heures !...

Ceux qui vont nous quitter ce soir ont tort car nous allons signer des conventions avec les groupes des États-Unis et de Taïwan. Me Wang n'étant plus présent c'est à nous qu'incombe la responsabilité de faire vivre ce tissu relationnel. Bon ! Ça vous va ? OK ! Merci encore ! Il y a beaucoup de mercis dans tous les documents. »

Un apéritif festif préparé par une de nos équipes de choc a ensuite été servi.

C'est pendant le repas de midi que la délégation taïwanaise est arrivée un peu fatiguée par le décalage horaire et sa visite de Paris la veille.

Après le repas, seul couac de cette journée : le placement des Taïwanais dans leurs chambres. Il y a eu une belle confusion due aux noms en chinois, mais après une bonne heure de discussions tout est rentré dans l'ordre.

Tout le monde a retrouvé le sourire après une mémorable séance de photos, puis nous sommes retournés en salle de réunion.

Wang Rong Shan, président du TYMTA, a remercié les membres organisateurs du Collège de l'invitation qu'il a reçue au nom de l'ensemble de la délégation taïwanaise présente (une vingtaine). Il a fait part ensuite de son plaisir et de l'honneur à rencontrer tous les professeurs du Collège européen ainsi que ceux des autres délégations invitées et notamment celles des États-Unis. Il a déclaré que l'accueil très chaleureux de ses petits et grands frères et de ses petites et grandes sœurs lui ont donné l'impression d'être chez lui, bien que venant de si loin. M. Wang souhaite que ces jours partagés ensemble permettent à tous de mieux se connaître et que cet échange puisse se poursuivre à Taïwan (on est dans les starting blocks).

Cette réunion s'est finie par la remise de cadeaux et de diplômes et plus particulièrement aux membres fondateurs du Collège qui étaient présents. En effet le Collège a décidé de faire mem-

bres d'honneur : Christian Bernapel, Annick Blard, Maryline Chanaud, Peter Clifford, Luc Defago, Claudy Jeanmougin, Sabine Metzlé et Henri Mouton pour les remercier solennellement de leur participation à la création du Collège. J'avoue avoir eu plus d'émotion à remettre ces diplômes que je ne m'y attendais.

Cette journée mémorable s'est finie par la pratique des trois duans tous ensemble. Une centaine d'enseignants à dérouler le grand enchaînement, je crois bien que ça ne s'était pas vu depuis le festival de 1995 à Strasbourg.

Voilà donc ce qui fut une journée mémorable. Je crois sincèrement que les 20 ans du Collège et de l'Amicale marquent une nouvelle ère dans notre style après le départ de Me Wang Yen-nien. Les bases sont là et elles sont saines. Beaucoup d'échanges ont eu lieu et des liens d'amitié se sont créés. C'est une récompense pour tous les efforts accomplis, et sachez que les membres du Collège continueront avec opiniâtreté à œuvrer pour le YMT.

Amitiés à tous.

Le secrétaire

Hervé Marest



1 2 3 4 5 6
M A I T R E

T R E M E M B R E S
W A N G Y E N N I E N

WEN WU

La Plume et le Poing

Compte rendu du Conseil d'Administration de l'association WEN WU

Tenu le 14 novembre 2009

au Relais Soleil « Les Bruyères » / 33121 Carcans-Maubuisson / France

Le 14 novembre 2009, les membres du CA de l'association Wen Wu se sont réunis à 14 h. Étaient présents :

- Marie-Christine MOUTAULT, présidente
- François SCHOSSELER, secrétaire
- Claudy JEANMOUGIN, trésorier.

Était excusée :

- Nadine STRUBE

La question essentielle abordée lors de cette réunion était le maintien ou non de l'indépendance de l'association Wen Wu, par rapport à l'Amicale. Claudy rappelle que Wen Wu était à l'origine une émanation de l'Amicale : en effet, l'association Wen Wu a été créée pour protéger l'Amicale d'un danger financier en cas de non-réussite de l'entreprise... A l'époque de la création de Wen Wu (1994) une enveloppe budgétaire (remboursée depuis) avait été votée par l'Amicale pour l'aide à la mise en place et l'édition d'un premier, puis de plusieurs numéros.

Les trois personnes présentes, qui constituent le bureau, décident à l'unanimité que l'indépendance de l'association ne se justifie plus, et le trésorier de Wen Wu, président actuel de l'Amicale souhaite que le président(e) de Wen Wu consacre son énergie à l'organisation des rédactions puis publications plutôt qu'aux charges administratives !

Le CA ne voyant pas d'autre point majeur à traiter, (François et Claudy devant par ailleurs partir pour animer des ateliers), nous décidons de proposer au CA de l'Amicale la dissolution de l'association WEN WU et de venir en son sein au titre d'une commission permanente pour l'édition d'articles de fond dans la revue Wen Wu.

Avant toute dissolution en préfecture, nous attendons, la décision de l'Amicale et nous déclarons la réunion du CA terminée à 14 h 30.



Compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association WEN WU

Tenue le 14 novembre 2009,

au Relais Soleil « Les Bruyères » / 33121 Carcans-Maubuisson / France

La présidente de l'Association Wen Wu, ouvre à 14h35 l'Assemblée Générale en présence de 7 personnes, puis 12.

Marie-Christine fait état du point abordé au sein du C.A. personne ne fait opposition au retour de Wen Wu au sein du CA de l'Amicale en tant que commission : la dissolution de l'association est adoptée à l'unanimité, sous réserve que l'Amicale reprenne la revue Wen Wu en son sein.

N'ayant eu aucune activité d'édition cette année, la présentation des comptes restent équivalent à ceux votés lors de l'AG l'an passé, hormis les 10 € de frais de tenue de compte venus en déduction. Il reste actuellement 377,01 €. (Ci-joint en fin de compte rendu, les résultats de deux dernières années.)

Puis Marie-Christine fait un point sur l'état actuel du fonctionnement de la revue et précise que plusieurs tentatives ont été faites dans le bulletin de l'Amicale pour tenter d'intéresser et d'impliquer les membres des associations, sans succès notable :

- Un groupe travaille actuellement sur la reprise de la traduction des textes classiques du taiji, ce travail a pour objectif de retrouver un rythme, une scansion contenus dans les textes chinois qui sont des chants. Le groupe se réunit une fois par an, met à plat, croise les différentes propositions du travail fait en amont par chacun, pour ensuite se mettre d'accord sur une version qui satisfasse le plus de personnes du groupe de travail.

- Par ailleurs, un glossaire (bien sûr en lien avec le taiji quan) a été commencé, trois personnes ont déjà produit des éléments pour nourrir un premier Wen Wu consacré au glossaire. Marie-Christine fait remarquer que ce travail, pour des raisons différentes du précédent, avance très peu, que les personnes sont isolées, ce qui ne facilite pas la progression. Cependant elle propose de mettre en liaison des personnes compétentes sur la recherche étymologique dans le domaine du chinois et ceux qui, plus compétents en étymologie et philosophie occidentale, pourraient reprendre le travail des premiers pour mettre ou non en lien les concepts développés. Car éditer un glossaire, tel qu'on en trouve à la fin de nombreux livres (où, à un caractère chinois correspond une traduction réduite à un mot) ne présente aucun intérêt, il s'agit vraiment d'un travail tout autre qui met en mouvement une réflexion plus large.

- Et puis, un travail sur l'épée par Frédéric Plewniack est envisagé, un peu une sorte de mise à plat de ses recherches, préliminaire au livre qu'il fera ultérieurement.

Une discussion-débat s'ensuit pour savoir comment faire avancer les choses. Nous convenons que le travail sur les textes classiques évoluera lentement mais il est en quelque sorte sur un rythme qui ne peut être accéléré, vu l'investissement de chacun par ailleurs.

Le Wen Wu sur le glossaire pose plus de question :

- Sabine Metzlé ne voit pas cela très envisageable, elle trouve que c'est un travail un peu titanesque et trop isolé, qui ne l'intéresse pas spécialement puisque ce serait pour elle un retour sur des choses qu'elle a déjà faites il y a bien longtemps.

- Marc Appelmans regrette la diversité dans la recherche que présentaient les précédentes éditions.

- Claudine Bouchet parle de plusieurs expériences qu'elle a faites au cours de stages organisés par l'association Kun Lun ou le Centre Xian, l'un sur l'étude de caractères chinois (avec Nadine Strube), et d'autres sur les textes classiques (avec Claudy Jeanmougin, Sabine Metzlé). Elle fait part du grand intérêt que cela a suscité en elle, de l'enrichissement et de l'ouverture que cela lui donne y compris dans sa pratique, et que se lancer dans un tel travail ouvre à tout pratiquant lambda des perspectives, qui jusqu'alors étaient pour elle réservées aux spécialistes.

- Pierre Lang et Jean Isnard demandent que la présidente propose une ligne directrice, pour aider à une vision plus claire de ce travail sur le glossaire, c'est à leur avis trop large, trop flou.

Après un temps d'échanges où beaucoup des présents se sont exprimés, il ressort que le travail du glossaire pourrait d'abord s'orienter sur un thème porteur par exemple : l'étude de caractères et d'expressions que nous retrouvons dans le cadre du Tuishou. Il pourrait y avoir un Wen Wu consacré à cela, plutôt que de partir d'emblée sur des notions trop larges en lien avec le taiji quan de manière générale.

Nous nous mettons d'accord sur cette orientation et Marie-Christine demande à Sabine si elle est d'accord pour fournir un recueil des mots et expressions en rapport avec le Tuishou, elle accepte.

Marie-Christine se charge de faire le bilan de cette réunion-AG pour le bulletin de l'Amicale, de relancer les choses à partir de la liste de Sabine et de réfléchir à la proposition de Marc sur un Wen Wu avec des textes variés sur des recherches concernant le taiji, quel que soit le style.

Calendrier des stages

JANVIER

Les 13 postures et tuishou, les 9 et 10 janvier 2010, à Plougastel-Daoulas

Animé par Hervé Marest

Organisé par Ty an Tao

02 98 40 65 14

Email : taichi.plougastel@gmail.com

Travail pédagogique, le 16 janvier 2010 de 9h30 à 18h30 à Rennes : bâtons, 1er duan (pratique et applications), neigong, éventail, épée, tuishou pas fixes et en déplacement.

Animé par Noëlle Kasai et Yves Picart

Organisé par association OKIDO

Contact : Noëlle Kasai 06 29 42 03 75

Email : okido.bretagne@yahoo.fr

Taiji Quan, les 16 et 17 janvier 2010, à Thorigné d'Anjou

Animé par Hervé Marest

La respiration, rôle et importance dans la pratique de la Forme, du Tuishou et des Applications Martiales.

Organisé par Kunlun

02 41 54 79 63

Email : taijiquan.kunlun@wanadoo.fr

Yangjia Michuan Taiji Quan, du 16 et 17 janvier 2010, à Hérouville Saint-Clair Calvados

Samedi 16 janvier : Zhongting, le recentrage. Définition de l'axe vertical et de ses conséquences sur la pratique, références aux classiques. Dimanche 17 janvier : Fangsong, le relâchement. Inséparable de Ziran, la spontanéité. Quel est l'impact de Fangsong dans la pratique de la forme et le Tuishou ?

Animé par Claudy Jeanmougin

Organisé par Le Bambou

Tel : 02-31-97-79-90

Email : taiyang@cegetel.net

Taiji Quan, le 16 janvier 2010 à Genève : « Explorer l'instant présent, moment par moment » et pleine conscience

Animé par Jean-Philippe Jacques,

organisé par le Taiji Open Club

Renseignements et inscriptions : Jean-Philippe Jacques
tél. 022 733 08 36

Email : jpjacques@gmail.com

Armes, le samedi 16 janv 2010, de 14 à 17 heures, à Annecy

Animé par Henri Mouthon.

Organisé par ATCHA,

à la « Salle des Arts Martiaux » Espace Sport des Glaisins,
rue de la Frasse, Annecy-le-Vieux.

Tél. 04 50 64 19 41 ou 04 50 77 25 66

Tuishou, les 23 et 24 janvier 2010, à Versailles

Animé par Sabine Metzlé et Manuel Solnon

Organisé par le Club Taichi chuan de Versailles

Lieu : Gymnase Sévigné 4 Place de Touraine Versailles 78000

Contact : Hélène Grimal 06 20 45 65 54

Email : taichiversailles@yahoo.fr

Travail approfondi sur les formes, tui shou et bâtons, 23 et 24 janvier 2010, au Mans

Animé par Serge Dreyer

Organisé par ARAMIS

Contact ARAMIS 02-43-76-88-08

Email : aramis.72@free.fr

Etude des principes de base du Tui shou, le samedi 30 janvier 2010, à Strasbourg

Animés par Christian BERNAPPEL

Organisé par l'INPACT

au "Bon Pasteur" – près Orangerie

6, Bd Jean Sébastien Bach - Strasbourg

Contact : INPACT 18, rue Eugène Carrière 67000 – Strasbourg

Tél / fax : 03 88 41 10 00

Email : cbernappel@orange.fr

FÉVRIER

"Les bienfaits du Taiji Quan sur la santé", les 6 et 7 février 2010, à Caen

Animé par Hervé MAREST

Organisé par l'ATJQ de Caen

Renseignements : sonia.sladek@wanadoo.fr, Tél. : 06.14.17.01.77

Email : ass.taijiquan.caen@orange.fr

Tui Shou, le samedi 6 et le dimanche 7 2010, de 10h à 12h et de 14h à 17h à Annecy

animé par Serge DREYER.

Organisé par ATCHA

à la « Salle des Arts Martiaux » Espace Sport des Glaisins,
rue de la Frasse, Annecy-le-Vieux.

Le samedi matin, au Gymnase du Collège des Tilleuls,
11 avenue de Thônes à Annecy.

Tél. 04 50 64 19 41 ou 04 50 77 25 66

Taiji Quan, le 7 février 2010 à Angers

Animé par Marie-Christine MOUTAULT

Thème : Apprentissage et approfondissement de la Forme (matin) et des Armes (après-midi)

Organisé par Kunlun

02 41 54 79 63

Email : taijiquan.kunlun@wanadoo.fr

Le Tuishou à pas mobiles, les 27 & 28 février 2010 à Thorigné d'Anjou

Animé par François SCHOSSELER

L'étude des Portes (modalités d'expression de l'énergie : Peng, Lu, An, Ji, Cai...) sera reprise dans un travail dynamique.

Organisé par le Centre Xian.

Lieu dit " la Haute Jeannière" 49220 Thorigné d'Anjou

Tél / Fax : 02.41.60.24.01

Email : contact@centre-xian.fr

Les spirales du Taiji quan, les 13 et 14 février à Strasbourg

Animé par Serge Dreyer
Organisé par ARCHIPEL
Contact : 09 50 37 64 34
Email : taiji.archipel@free.fr

MARS

Nei-Gong-étirements + 3 Duans-13 postures + Tuishou + Armes, 6-7 mars 2010 à Quimper

Animé par : Claude Eyrolles
Organisé par : Breiz Izel Tachi Chuan
Contact : Charles Viala 02 98 82 62 89
Claude Eyrolles: 06 85 41 44 12
Email : charles.viala@cg29.fr

Les Nuages et Tuishou, le dimanche 7 mars 2010 à Saint Quentin les Beaupaire de 9h à 17h ;

matin : les nuages avec application vide/plein et transformation Yin/yang ; après-midi : Tuishou, exercices de base 6 à 9 et développement du centrage ;
Animé par Claudy Jeanmougin
Organisée par : l'association taijiquan en Baugeois
Inscriptions : Dr ben kemoun - 02.41.89.82.98
Email : pabkbenou@hotmail.com

Taiji Quan, le 7 mars 2010 à Angers

Animé par Marie-Christine MOUTAULT
Thème : Daoyin Gigong de la terre "Rate - Estomac"
Organisé par Kunlun
Tél : 02 41 54 79 63
Email : taijiquan.kunlun@wanadoo.fr

Applications martiales, les 13 et 14 mars 2010, à Strasbourg

Animé par Hervé Marest
Organisé par Archipel
03 88 67 83 20
Email : taiji.archipel@free.fr

Stage Etude des principes de base du Tui shou, le samedi 13 mars 2010, à Strasbourg

Animé par Christian BERNAPEL
Organisé par l'INPACT
au "Bon Pasteur" – près Orangerie
6, Bd Jean Sébastien Bach - Strasbourg
Contact : Tél / fax : 03 88 41 10 00
Email : cbernapel@orange.fr

Tuishou, le samedi 13 mars 2010, au Mans

Animé par les enseignants d'ARAMIS
Organisé par ARAMIS
de 15h à 18h, salle J.Ferry, 72000 Le Mans
contact : 02 43 76 88 08
Email : aramis.@free.fr

Approfondissement de la forme, le samedi 13 Mars 2010, de 14h à 17h, à Annecy

animé par Henri MOUTHON.
Organisé par ATCHA,
à la « Salle des Arts Martiaux » / Espace Sport des Glaisins,
rue de la Frasse, Annecy-le-Vieux.

Les 6 premiers exercices de Tui shou, en solo et à 2, Le dimanche 14 mars 2010, à Rosny sous Bois

Animé par Michel Douiller
Organisé par Taiji Yang Rosny
Renseignements : Micheline Delarbre 06 89 97 64 57
Email : taiji-rosny@hotmail.fr

Taiji Quan, les 20 & 21 mars 2010 à Thorigné d'Anjou

Thèmes : Le 20 travail lien respiration-enracinement dans la pratique du taiji quan et du Qigong.
Le 21 travail sur les applications martiales de la Forme Yang-jia Michuan Taiji
Animé par Claudy Jeanmougin.
Organisé au Centre Xian. Lieu dit "la Haute Jeannière" 49220 Thorigné d'Anjou -Tél / Fax : 02.41.60.24.01
Pour tous renseignements contacter le 02.41.53.02.77
Email : contact@centre-xian.fr

Tuishu, le samedi 27 mars 2010, au Mans

Animé par Michel Leclaircie
Organisé par ARAMIS
de 15h à 18h, salle J.Ferry, 72000 Le Mans
contact : 02 43 76 88 08
Email : aramis.@free.fr

Nei-Gong-étirements, 3 Duans, Armes, les 27 et 28 Mars 2010 à Cepoy

Thème : Apprentissage et perfectionnement (respirer dans le mouvement en utilisant le Nei-Gong et applications martiales)
A l' Auberge de Jeunesse de Cepoy près de Montargis (110 kms au sud de Paris)
Animateur : Claude Eyrolles
Organisé par : Le Cercle Francilien de Taichi Chuan
Contact : Claude Eyrolles 06 85 41 44 12.

Yi Jing - Les Relations Humaines selon le Livre des Changements, les 27 et 28 mars à Saintes

Animé par Pierre Faure
Organisé par le GRDT
Contact : Claudy Jeanmougin : 06 81 53 84 62

AVRIL

Etude des principes de base du Tui shou, le samedi 24 avril 2010, à Strasbourg

Animé par Christian BERNAPEL
Organisé par l'INPACT
de 14h15 à 18h00 au "Bon Pasteur" – près Orangerie 6, Bd Jean Sébastien Bach - Strasbourg
Contact : Tél / fax : 03 88 41 10 00
Email : cbernapel@orange.fr

MAI

Nei-Gong - étirements + 3 Duans-13 postures + Tuishou + Armes, 1er-2 Mai 2010 à Quimperlé

Animé par : Claude Eyrolles
Organisée par : Kemperlé Taichi Chuan
contact : Soazig Cordroch :02 98 96 91 89
Claude Eyrolles: 06 85 41 44 12
Email : soazig.cordroch@wanadoo.fr

Stage pratique de l'épée avec un partenaire, 8 et 9 mai 2010, au Mans

Animé par Frédéric Plewniak
Organisé par Aramis
contact ARAMIS 02-43-76-88-08
Email : aramis.72@free.fr

Taiji Quan Le 9 mai 2010 à Angers

Animé par Marie-Christine MOUTAULT
Thème : Apprentissage et approfondissement de la Forme (matin) et des Armes (après-midi)
Organisé par Kunlun
tél : 02 41 54 79 63
Email : taijiquan.kunlun@wanadoo.fr

Épée ancienne, samedi 22, dimanche 23 et lundi 24 mai 2010, «au Bord du Lac» à Talloires

Animé par Henri MOUTHON.
Organisé par ATCHA,
Tél. 04 50 64 19 41 ou 04 50 77 25 66

Tuishu, le samedi 29 mai 2010, au Mans

Animé par Michel Leclaircic
Organisé par ARAMIS
de 15h à 18h, salle J.Ferry, 72000 Le Mans
Contact : 02 43 76 88 08
Email : aramis.@free.fr

JUIN

2ème duan, les 5 et 6 juin 2010, à Crozon

Animé par Hervé Marest
Organisé par Ty an Tao
02 98 40 65 14
Email : taichi.plougastel@gmail.com

Nei-Gong-étirements, 3 Duans, 13 postures, Tuishou, Armes, les 5-6 Juin 2010 à Quimper

Animé par : Claude Eyrolles
Organisée par : Breiz Izel Tachi Chuan
Contact : Charles Viala 02 98 82 62 89
Claude Eyrolles: 06 85 41 44 12
Email : charles.viala@cg29.fr

Les ba fa ..., le dimanche 6 juin 2010, à Rosny sous Bois travail à deux sur la 3ème partie de l'enchaînement des "13 postures"

Animé par Michel Douiller
Organisé par Taiji Yang Rosny
Renseignements : Micheline Delarbre 06 89 97 64 57
Email : taiji-rosny@hotmail.fr

Nei-Gong-étirements, 3 Duans, Armes, les 12 et 13 Juin 2010 à Cepoy - Thème : Apprentissage et perfectionnement (respirer dans le mouvement en utilisant le Nei-Gong et applications martiales)

A l' Auberge de Jeunesse de Cepoy près de Montargis(110 kms au sud de Paris)
Animateur : Claude Eyrolles
Organisé par : Le Cercle Francilien de Taichi Chuan
Contact : Claude Eyrolles 06 85 41 44 12.

Nei Gong ; 13 postures... du 17 au 21 juin 2010 à Marelles (Ardèche du nord) 1er, 2ème et 3ème duans ; Eventail et les 4 premiers duans de l'épée Kunlun.

Animé par Michel Douiller
Organisé par Taiji Yang Riv'Gauche
Renseignements et inscription : Michel Douiller 06 72 68 01 25
Email : taijirivgauche@yahoo.fr

Tuishu, le samedi 19 juin 2010, au Mans

Animé par les enseignants d'ARAMIS
Organisé par ARAMIS
de 15h à 18h, salle J.Ferry, 72000 Le Mans
contact : 02 43 76 88 08
Email : aramis.@free.fr

Taichi d'été du 26 juin 2010 au soir, jusqu'au 1er juillet 2010 à midi à Port Manech

Travail de l'enchaînement (13 postures, 2ème et 3ème duan) et Tuishou.

Animé par Sabine Metzlé
Organisé par l'Association de Tai Chi Chuan de Paris
Email : As.Taichi.Paris@laposte.net

JUILLET

Stage d'été Nei-Gong-étirements, la forme, éventail, du 1er au 8 juillet 2010 à Chamonix

Taichi Chuan et Randonnée dans le Massif du Mont Blanc + Massif du Grand Paradis, Val d' Aoste (Italie).

Animateurs:
Taichi Chuan : Claude Eyrolles
Randonnée : Jean Eisenberg (04 50 4727 09)
Association organisatrice : le Cercle Francilien de Taichi Chuan.
Contact : Claude Eyrolles 06 85 41 44 12.

Les trois duans ... , du 5 au 10 juillet 2010, au Jardin du Luxembourg à Paris et l'exercice de base du Tuishou n°15 ou Ba Fa

Animé par Michel Douiller
Organisé par Taiji Yang Riv'Gauche
Renseignements : Michel Douiller 06 72 68 01 25
Email : taijirivgauche@yahoo.fr

Stage d'été Nei-Gong-étirements, les Armes, Tuishou, du 9 au 14 juillet 2010

Apprentissage et perfectionnement (applications martiales) à l' Auberge de Jeunesse de Cadouin(Dordogne)
Animateur : Claude Eyrolles
Organisé par le Cercle Francilien de Taichi Chuan
Contact : Claude Eyrolles 06 85 41 44 12
Email : c.eyrolles@wanadoo.fr

Applications Martiales dans le Yangjia Michuan, du 10 au 15 juillet 2010 à Thorigné d'Anjou

Animé par Hervé MAREST
Organisé par le Centre Xian
Lieu dit "la Haute Jeannière" 49220 Thorigné d'Anjou
Tél / Fax : 02.41.60.24.01
Email : contact@centre-xian.fr

Les 15 exercices de base du tuishou, tuishou en déplacement, du 11 au 15 juillet 2010 en Anjou

Animé par Hervé Marest
Organisé par la Grue Blanche
06 50 61 81 95
Email : herve.marest@free.fr

Séminaire du Collège des Enseignants du Yangjia Michuan Taiji Quan, du 16 au 22 Juillet 2010

Stage réservé aux enseignants ou assistants du Yangjia Michuan Taiji Quan.

Organisé au Centre Xian
Lieu dit "la Haute Jeannière" 49220 Thorigné d'Anjou
Tél / Fax : 02.41.60.24.01

Pour tous renseignements contacter le 02.41.53.02.77

Email : contact@centre-xian.fr

23e Rencontres Jasnieres internationales: taiji, les 23-24-25 juillet 2010, à Marçon (Sarthe)

(forme, tuishou-armes) bagua,hsingI, qigong

contact ARAMIS 02-43-76-88-08

Email : fabienneponcin@yahoo.fr

Tuishou du 26 juillet au 31 juillet 2010 à Rennes

Travail sur le lâcher prise - notion de spirale, de vague - exercices de base - tuishou libre et en déplacement

Animé par Serge Dreyer assisté de Noëlle Kasai
Organisé par association OKIDO

Contact Noëlle Kasai 06 29 42 03 75

Email : okido.bretagne@yahoo.fr

AOÛT

Stage d'été à Port Maubert du 31 juillet au 6 août - Forme

- Applications Techniques et Matiales - Tuishou - Techniques connexes (enseignement à la carte)

Animé par Claudy Jeanmougin et ses assistant(e)s

Organisé par le GRDT

Contact : Claudy Jeanmougin 06 81 53 84 62

Stage d'été applications martiales 2ème, 3ème Duan et Tuishou, du 2 au 8 Août

à Salles Curan en Aveyron

Animé par Serge Dreyer

Co-organisé par Monique Perron et La Source et le Rocher (Teresa Blanc)

Contact : Monique Perron - 06 85 21 60 11

Email : monique.perron@orange.fr

Jeux d'épée, travail à deux des armes (épée - sabre - bâton), du 27 au 29 Août 2010 à Thorigné d'Anjou

mais aussi calligraphie et tir à l'arc.

Pour tous renseignements contacter le 06.81.53.84.62

Organisé par le GRDT au Centre Xian

Lieu dit "la Haute Jeannière" 49220 Thorigné d'Anjou

Contact : Claudy Jeanmougin 06 81 53 84 62

Nous renvoyons nos lecteurs sur le site de l'Amicale qui les orientera sur les différents sites des associations qui annoncent des stages.

Pour l'insertion de vos stages, veuillez respecter la procédure que nous vous indiquons à la fin du bulletin.

FORMULAIRE DE PUBLICATION DE STAGE

Nous ne pouvons publier tous les stages sans un minimum de formalisme dans les demandes.

Nous vous demandons de respecter, dans l'ordre des 5 lignes ci-dessous, le nombre d'informations, l'ordre et la forme.

Ne pas donner d'autres informations, les informations ci-dessous avec les contacts définis suffiront. Nous ne pourrions prendre en compte toute demande non-conforme.

- 1/ Thème du stage, date, lieu
 - 2/ Animateur / Animatrice, avec n° de téléphone.
 - 3/ Association organisatrice
 - 4/ Contact pour le stage : nom, téléphone, email
 - 5/ Adresse du site web à consulter
- FACULTATIF : 6/ Document « + d'infos » (une page maxi ou affichette)

A RENVoyer aux trois destinataires :

ClaudY Jeanmougin : jeanmougin.claudY@orange.

Jean-Luc Pommier : pommier-jl@freesurf.fr

Yves Martin : yves2stbg@yahoo.fr

Venez en Californie faire du Tai Chi ! Réunion euro-américaine de Taiji Yangjia Michuan en Californie

11 au 17 juillet 2010
Ranch du Chien jaune

Lieu du stage :

Yellow Dog Ranch à Yorkville, à 5 miles à l'est de Boonville, Californie, sur la highway 128. Ce ranch se situe dans les montagnes côtières du comté de Mendocino, réputé pour ses forêts de redwoods et son vin de la vallée d'Anderson. A moins d'une heure de l'océan Pacifique.

Nous avons un super groupe d'enseignants du Yangjia Michuan pour animer notre première rencontre euro-américaine :

Sabine Metzlé et Henri Mouthon viennent de France, Serge Dreyer de France et de Taïwan, Jim Carlson, Robert Politzer et John Cole sont des USA. Tous sont d'excellents exemples d'implication dans la découverte du Taiji.

Venez vous joindre à eux pour expérimenter le YMT du point de vue français et américain. Ils présenteront leur vision et leur expérience du YMT qui représente plus de 200 ans combinés d'étude de notre style. Le stage comprendra des ateliers de forme, d'applications, de tuishou.

Programme :

Robert présentera les techniques de base de poussée des mains.

Sabine présentera les techniques et applications du 2^e duan.

Jim et Henri présenteront l'épée. Apportez votre épée en bois afin de pouvoir travailler la forme, les applications et l'épée à deux (tuishou de l'épée).

Serge présentera une forme de bâton et des techniques du 3^e duan.

John offrira sa compréhension du Neigong et du Qigong.

Nous fournissons le site de camping, l'eau, les toilettes, les douches, la cuisine, les boissons et les ateliers de Taiji. David Moore, un très bon chef, préparera les repas.

Les participants auront à leur charge : leur trans-



port, habillement, serviettes de toilette, tentes, équipements de camping (sacs de couchage, protection solaire et antimoustiques...)

Si certaines personnes préfèrent un autre type d'hébergement, il y a des hôtels à Boonville à 20 min en voiture. Pour tous renseignements, allez sur le site www.johncole.com

Tarif :

\$ 600.00 pour le stage, hébergement compris.

\$ 300.00 pour le stage seul (hors hébergement).

\$ 300 par accompagnant (sans enseignement).

\$ 400 pour les participants vivant hors du site et mangeant avec le groupe.

Arrhes : \$ 100.00 pour réserver votre place.

Comme nous serons en forêt et que le danger de feu de forêt est élevé, il sera interdit de fumer, de faire du feu ou d'amener des équipements de cuisine individuels. Nous fournirons la nourriture et nous occuperons de sa préparation.

Inscrivez-vous suffisamment tôt et réservez votre place auprès de John Cole

Nom :

Adresse courriel :

Nombres de participants :

Nombre d'accompagnants :

Réponse à :

John A. COLE

535 Whitecliff Dr – Vallejo

CA 94589 USA

E-mail : john@johncole.com

<http://www.johncole.com>

CALIFORNIE

**du 11 au 17 juillet
2010**

(Stage dans la forêt des red-woods)

Toutes les infos pratiques (coordonnées gps de sortie de l'aéroport de San Francisco jusqu'à destination/aéroport Oakland/Locations véhicule/informations camping et location équipements etc.) sont maintenant disponibles. Elles seront envoyées sous forme de fichiers électroniques ou sous forme papier à ceux qui se sont inscrits afin qu'ils s'organisent entre eux. Elles seront aussi envoyées pour informations à tous ceux qui désirent se renseigner. Contacter Henri Mouthon.

Henri Mouthon

tél. : 04 50 64 19 41

E-mail : henri.mouthon@orange.fr

Henri Mouthon a été nommé, par le conseil d'administration de l'Amicale, coordinateur entre les participants européens au stage de Californie et entre l'Amicale et John Cole, l'organisateur de la manifestation.

Toutes les personnes en par-tance de pays européens, peuvent directement prendre contact avec Henri afin que le groupe puisse s'organiser soit au départ soit à l'arrivée aux USA.

L'Amicale propose également ses services pour regrouper les arrhes afin de limiter les frais de transfert de fonds.

Cette petite participation de l'Amicale à l'organisation de cet événement américain est une suite logique à la signature de la convention. La manifestation organisée par John Cole est effectivement soutenue par notre partenaire AYMTA.



Événement unique en Europe, ouvert à toutes les personnes intéressées par la pratique de l'épée, du sabre et du bâton, débutantes ou confirmées.

Organisé par GRDT
Groupement pour la Recherche
et le Développement du Taiji
Quan

<http://blog.ifrance.com/grdt>

Claudy Jeanmougin

15 bis, route de Bellivet

17810 Ecurat – France

jeanmougin.claudy@orange.fr

Tél: 06 81 53 84 62

<http://jeuxpee.com>

<http://www.centre-xian-wuguan.net>

LES RENCONTRES INTERNATIONALES DE JASNIERES - 23^e édition

Manifestation de différents
styles de Taiji Quan,
Ba Gua Zhang et Qi Gong,

Regroupant plus de 300 participants
venus du monde entier.
du 23 au 25 juillet 2010

Renseignements et inscriptions
Association ARAMIS
www.aramis.fr



C'est en Bretagne, sur la côte du Finistère Sud, que se tiendra la 20^e Rencontre de l'Amicale du Yangjia Michuan Taiji Quan.



Pour cet événement, les deux associations organisatrices – Breizh Izel Tai Chi Chuan (Quimper) et Kemperle Tai Chi Chuan (Quimperlé) – ont choisi un site privilégié au cœur du Pays bigouden, entre ciel, terre et mer : le domaine du Dourdy. Situé à deux pas de la mer et du port de Loctudy, en bordure de la rivière de Pont-l'Abbé, le Dourdy niche son château et ses pavillons dans un vaste parc boisé. Tout proches, les ports de pêche et les sites bien connus comme les pointes du Raz et du Van.

C'est dans ce cadre que nous vous donnons rendez-vous en novembre 2010.

Site : www.ledourdy-escapia.fr





**AMICALE
du
YANGJIA MICHUAN TAIJI QUAN**

STATUTS

- . Adoptés le 23 décembre 1989 (Statuts de constitution)
- . Modifiés le 10 novembre 1990 (Modification article 10)
- . Modifiés le 20 janvier 1994 (Changement d'adresse du siège social)
- . Modifiés le 11 nov. 2005 (Changement d'adresse du siège social)
- . Modifiés le 13 nov. 2009 (Modification des articles 8, 10, 15 et 19)

**TITRE 1
CONSTITUTION, DÉNOMINATION, OBJET, SIÈGE,
DURÉE, MOYENS**

ARTICLE 1 : Constitution et dénomination

Il est fondé entre les adhérents aux présents statuts une association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, ayant pour titre: "AMICALE DU YANGJIA MICHUAN TAIJI QUAN".

ARTICLE 2 : Objet.

Cette association se propose de poursuivre les buts suivants :

- Réunir les personnes qui pratiquent la forme de Taiji quan enseignée par Maître Wang Yen-nien, résidant à Taipei, Taïwan ;
- Faire le nécessaire pour favoriser la formation de ses enseignants ;
- Susciter et entretenir des relations amicales entre les membres, maintenir leur solidarité, permettre et encourager les échanges ;
- Présenter et défendre les intérêts de tous les membres de l'association dans les démarches décidées après consultation de l'ensemble des membres, sans toutefois intervenir dans le fonctionnement interne des associations et grou-

pements adhérents ;

- Développer le Taiji quan dans son esprit et ses techniques tout en mettant en œuvre les moyens pour favoriser les échanges portant à la fois sur les concepts, les techniques et la recherche.

ARTICLE 3 : Siège.

Le siège social est fixé au :
C/O J.-M. FRAIGNEAU
2, allée du Roussillon
78140 VÉLIZY-VILLACOUBLAY / France

Il pourra être transféré par simple décision du Conseil d'administration; la ratification de l'assemblée générale sera nécessaire.

ARTICLE 4 : Durée.

La durée de l'association n'est pas limitée.

ARTICLE 5 : Moyens.

Pour atteindre les buts énoncés dans l'article 2, l'association utilisera tous les moyens appropriés :

- La tenue d'assemblées périodiques ;
- L'organisation de manifestations propres à promouvoir les objectifs et à favoriser les échanges entre les différents membres ;
- L'éventuelle publication d'une revue ou d'un bulletin, de brochures, circulaires ou autres formes de publications ;
- La diffusion de l'ensemble des cours, stages, et autres manifestations qui pourraient être organisés par les divers membres ;
- Tous moyens permettant de favoriser la formation de l'encadrement.

**TITRE 2
MEMBRES, COTISATIONS, ADMISSION, RADIA-
TION.**

ARTICLE 6 : Membres.

Peuvent être membres de l'association :

- Les associations loi 1901, déclarées ou non, ou assimilées, et les groupements dont les objectifs sont conformes à ceux de l'article 2 ;
- Les individus qui poursuivent les mêmes buts que l'article 2.

Les membres ci-dessus définis sont considérés comme membres actifs.

Outre les membres actifs, l'association peut comprendre des membres d'honneur, des membres bienfaiteurs et des membres souscripteurs.

Les membres d'honneur sont ceux qui, pour des services rendus, sont désignés par le Conseil d'administration et sont dispensés d'adhésion.

Les membres bienfaiteurs sont ceux qui soutiennent l'association par le versement d'une adhésion supérieure.

Les membres souscripteurs participent exceptionnellement aux manifestations organisées par l'association ; ne versant pas d'adhésion, ils paient ces manifestations en conséquence.

Les membres actifs apportent à l'association un concours régulier et bénévole, et paient une adhésion annuelle.

ARTICLE 7 : Cotisations.

L'assemblée générale fixe chaque année le montant de l'adhésion à verser par les membres de chaque catégorie.

Pour les associations loi de 1901, déclarées ou non, ou assimilées, et les groupements, l'adhésion annuelle sera forfaitaire pour les 15 premiers adhérents de celle-ci, et augmentée du 1/15 de cette adhésion forfaitaire par adhérent supplémentaire.

Cette adhésion forfaitaire ne pourra être supérieure à 3 fois la moyenne des adhésions annuelles de base demandées par les associations membres à chacun de leurs propres adhérents.

L'adhésion afférente aux individus sera fixée annuellement par l'assemblée générale.

Les membres bienfaiteurs devront s'acquitter d'une adhésion au moins égale à cette adhésion forfaitaire.

ARTICLE 8 : Admission.

L'admission d'un nouveau membre est prononcée par le Conseil d'administration et doit être ratifiée par l'assemblée générale.

Toute demande d'adhésion devra être formulée par écrit et adressée au président. Après l'acceptation de la demande par le Conseil d'administration, le nouveau membre devra s'acquitter du montant de la cotisation. L'adhésion deviendra effective après ratification de l'assemblée générale .

Les associations loi de 1901, déclarées ou non, ou assimilées et groupements, devront également présenter un exemplaire de leurs statuts ou, à défaut, les buts poursuivis par leur groupe.

Les individus joindront à leur demande une note précisant leurs motivations et leur itinéraire dans la pratique du Taiji Quan.

Chaque membre admis s'engage à respecter les présents statuts dont un exemplaire lui sera remis lors de sa demande d'adhésion.

ARTICLE 9 : Radiation.

La qualité de membre se perd par :

- la démission adressée par écrit au président de l'association ;
- le non-renouvellement volontaire de la cotisation annuelle ;
- le décès d'un individu membre ;
- l'exclusion prononcée par le Conseil d'administration pour motif grave, tout acte portant préjudice moral ou financier ou tout acte comportant une violation des présents statuts.

Toute exclusion prononcée par le Conseil d'administration sera ratifiée par l'assemblée générale ; elle ne pourra être définitive qu'après l'audition de l'intéressé s'il en manifeste le souhait.

TITRE 3

DROITS, OBLIGATIONS, RESPONSABILITÉS.

ARTICLE 10 : Droits.

L'ensemble des membres, tels que les définit l'article 6, pourra bénéficier de tous les services et participer à toutes les activités proposées par l'association.

Seuls les membres actifs, tels que les définit l'article 6, auront le droit d'être représentés aux assemblées générales selon les modalités suivantes :

- Chaque association loi 1901, déclarée ou non, ou assimilée, et groupement, sera représentée par un délégué mandaté par elle, plus un si le nombre d'adhérents dépasse 100 ; ce ou ces délégués auront le droit de vote et éligibilité au Conseil d'administration ;

- Les individus auront droit à être représentés par un ou plusieurs membres ayant droit de vote et éligibilité au Conseil d'administration. Le nombre de représentant sera de 1 (un) par tranche de 100 membres individuels pour un nombre minimum de 2 membres individuels en dessous duquel il ne pourra pas y avoir de représentant.

Les mandats de représentation et les candidatures au conseil d'administration doivent se faire par écrit en respectant le délai figurant sur la convocation à l'assemblée générale.

Pour les représentants des associations ces mandats et candidatures devront être signés par le ou la président(e) de l'association, sauf si cette personne se propose d'assurer elle-même la fonction.

Les individus désigneront en leur sein par vote à majorité simple à un tour leur(s) représentant(s). Ce vote s'effectuera lors de l'assemblée générale avant l'élection du Conseil d'administration.

Les membres individus pourront aussi exprimer leur choix de vote par courrier. Cependant, le vote ne pourra être remis en cause pour des motifs de retards postaux.

Au cours des votes organisés lors des assemblées générales ou des réunions du Conseil d'administration, chaque membre présent pourra représenter par procuration un seul membre absent, à la condition que celui-ci ait justifié son absence par une lettre écrite contenant le nom du bénéficiaire de la procuration.

Chaque membre pourra bénéficier de ces droits à la condition d'être à jour de ses cotisations.

ARTICLE 11 : Obligations.

L'ensemble des membres, tels que les définit l'article 6, devra respecter les présents statuts et les règlements généraux établis par l'association.

Ils devront également payer l'adhésion annuelle définie par l'article 7 et l'assemblée générale.

Les membres actifs concernés doivent participer aux assemblées générales ou aux réunions du Conseil d'administration ; trois absences consécutives non justifiées par écrit pourront être la cause d'une procédure d'exclusion.

ARTICLE 12 : Responsabilités.

Aucun membre ou administrateur de l'association n'est personnellement responsable sur ses biens propres des engagements contractés par elle. Seul le patrimoine de l'association répond de ses engagements.

TITRE 4 ADMINISTRATION

ARTICLE 13 : Assemblée générale ordinaire.

L'assemblée générale ordinaire est constituée par la réunion des membres actifs concernés tels que les définissent les articles 6 et 10.

Elle se réunit une fois par an à la date et au lieu fixés par le Conseil d'administration ; quinze jours au moins avant la date prévue, les membres concernés sont convoqués par écrit par les soins du secrétaire ; les convocations comportent obligatoirement un ordre du jour ; un point ne figurant pas à celui-ci ne pourra pas faire l'objet d'une décision lors de l'assemblée générale en question.

Elle est présidée par le président ou le vice-président, ou, à défaut, par un autre membre du Conseil d'administration ; le président de l'assemblée désignera le secrétaire.

Les membres concernés votent le rapport moral, le rapport d'activités, les comptes de l'exercice, le budget de l'exercice suivant et délibèrent sur toutes autres questions mises à l'ordre du jour.

Il est procédé, après épuisement de l'ordre du jour, au remplacement au scrutin secret, du Conseil d'administration sortant.

Les résolutions soumises à l'assemblée générale sont adoptées à la majorité des membres concernés présents ; aucune condition de quorum n'est requise pour que l'assemblée générale ordinaire puisse délibérer ; en cas de litige, la voix du président est prépondérante.

L'assemblée générale ordinaire oblige par ses décisions tous les membres, y compris les absents.

ARTICLE 14 : L'assemblée générale extraordinaire.

Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée à la demande du Conseil d'administration ou de la moitié des membres concernés plus un, pour :

- révoquer le Conseil d'administration ;
- dissoudre l'association ;
- délibérer sur la fusion de l'association avec une autre association poursuivant les buts similaires ;
- prendre toutes autres décisions présentant un caractère prioritaire.

Elle doit réunir au moins la moitié des membres concernés.

Si ce quorum n'est pas obtenu, l'assemblée est convo-

quée une 2^e fois à quinze jours d'intervalle et cette seconde assemblée pourra délibérer quel que soit le nombre des membres présents ou représentés.

Les modalités de convocation à cette assemblée sont les mêmes que celles d'une assemblée générale ordinaire.

ARTICLE 15 : Le Conseil d'administration

L'association est dirigée par un Conseil d'administration composé de 3 à 15 membres élus au scrutin secret par l'assemblée générale et choisis en son sein.

Le Conseil d'administration est renouvelé chaque année, les membres sortant étant rééligibles.

Les candidatures formulées par écrit répondent aux modalités de l'article 10.

Les personnes physiques représentant les membres actifs au Conseil d'administration doivent être majeures.

Si un siège d'Administrateur devient vacant dans l'intervalle de deux Assemblées Générales Ordinaires, le conseil pourra pourvoir provisoirement à son remplacement; il sera tenu d'y procéder si le nombre des administrateurs se trouvait ramené à 2, le nombre des administrateurs ne devant être inférieur à 3; les pouvoirs des membres ainsi élus prennent fin à l'époque où devrait normalement expirer le mandat des membres remplacés; les nominations ainsi faites par le Conseil sont soumises à la ratification de l'assemblée générale Ordinaire.

Les décisions sont prises à la majorité des voix; en cas de litige, la voix du Président est prépondérante.

ARTICLE 16: attributions du Conseil d'administration.

Le Conseil est chargé de:

- faire circuler les informations susceptibles d'intéresser les membres de l'association, qui lui sont transmises par l'un des membres ou tout autre canal;
- organiser toutes consultations des membres de l'association;
- exécuter les décisions prises par les membres lors des Assemblées Générales;
- décider et mettre en oeuvre tous moyens permettant de servir les buts de l'association;
- élire le Président.

ARTICLE 17: pouvoirs du Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration est investi d'une manière générale des pouvoirs les plus étendus, dans la limite des buts de l'association et des lois en vigueur.

Il peut autoriser tous actes et opérations permis à l'association, qui sont nécessaires à la réalisation des résolutions adoptées par les membres.

Dans ce cadre et dans ce cadre seulement, il fait ouvrir tous les comptes en banque, aux chèques postaux et auprès de tous autres établissements de crédits, effectue tous emplois de fonds, contracte tous les emprunts hypothécaires ou autres, sollicite toutes subventions, requiert toutes les inscriptions et transcriptions utiles.

Il autorise le président et le trésorier à faire tous actes d'achats, aliénations et investissements reconnus nécessaires, des biens et valeurs appartenant à l'association, et à passer les marchés et contrats utiles à la poursuite de son objet.

ARTICLE 18 : Le bureau exécutif.

Le Conseil d'administration élit parmi ses membres le président et un ou plusieurs vice-présidents.

Pour des raisons administratives, le président désigne les autres membres du bureau, qui ne font pas forcément partie du Conseil :

- Un secrétaire et, s'il y a lieu, un secrétaire-adjoint ;
- Un trésorier et, s'il y a lieu, un trésorier-adjoint.

Le choix du président devra être approuvé par le Conseil d'administration.

ARTICLE 19 : Frais et débours.

Les fonctions des membres des assemblées générales, du Conseil d'administration et des diverses commissions sont bénévoles. Toutefois, pour l'accomplissement d'une mission rendue nécessaire par une décision de l'assemblée générale, les frais occasionnés seront remboursés, sur justificatifs, dans la limite d'un budget voté par cette même assemblée générale. Dans les cas d'urgence justifiée, le Conseil d'administration peut engager une telle mission dont les frais seront remboursés aux mêmes conditions, sur la base d'un budget voté par lui.

Le rapport financier, présenté à l'assemblée générale, doit faire mention des frais de mission, de déplacement ou de représentation payés à des membres du Conseil d'administration ou de l'assemblée générale.

TITRE 5

RESSOURCES, COMPTABILITÉ, DETTES

ARTICLE 20 : Ressources.

Les ressources de l'association se composent :

- du produit des cotisations ;
- des contributions bénévoles ;
- des subventions, dons et legs qui pourraient lui être versés ;
- du produit des fêtes et manifestations organisées par elle ;
- des intérêts et redevances des biens et valeurs qu'elle pourrait posséder ;
- des rétributions pour services rendus ;
- de toutes autres ressources qui ne seraient pas contraires aux lois en vigueur.

L'association ne peut engager que ses fonds propres, régulièrement obtenus à l'aide des moyens ci-dessus.

Il ne pourra être fait appel à une contribution exceptionnelle qu'avec l'accord de l'unanimité absolue des membres de l'association.

ARTICLE 21 : Comptabilité

Il est tenu au jour le jour, par le trésorier, une comptabilité en recettes et en dépenses pour l'enregistrement de toutes opérations financières.

ARTICLE 22 : Dettes.

Aucun des membres ne peut être responsable des dettes engagées par l'association, ceci en vertu de l'article 12 des présents statuts.

TITRE 6

MODIFICATION DES STATUTS, DISSOLUTION DE L'ASSOCIATION

ARTICLE 23 : Modification des statuts.

Les présents statuts peuvent être modifiés sur la proposition du Conseil d'administration ou d'au moins la moitié des membres, et par décision d'une assemblée générale prise avec un quorum et une majorité de la moitié plus un des membres titulaires.

ARTICLE 24 : Dissolution de l'association.

En cas de dissolution forcée ou volontaire prononcée par une assemblée générale extraordinaire avec un quorum et une majorité de la moitié des membres concernés plus un, cette même assemblée désignera un ou plusieurs commissaires chargés de la liquidation des biens de l'association et dont elle déterminera les pouvoirs pour réaliser l'actif et acquitter le passif.

L'actif net subsistant sera attribué obligatoirement à une ou plusieurs personnes morales existantes ou à créer, poursuivant des buts similaires et qui seront nommément désignées par l'assemblée générale extraordinaire.

En aucun cas les membres de l'association ne pourront se voir attribuer, en dehors de la reprise de leurs apports, une part quelconque des biens de l'association.

TITRE 7

RÈGLEMENT INTÉRIEUR, FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

ARTICLE 25 : Règlement Intérieur.

Un règlement intérieur peut être établi par le Conseil d'administration et devra être approuvé par l'assemblée générale.

Ce règlement éventuel est destiné à fixer les divers points non prévus par les statuts, notamment ceux qui ont trait à l'administration interne de l'association.

ARTICLE 26 : Formalités administratives.

En plus des formalités de déclaration, le président, ou tout autre membre du Conseil d'administration, sera chargé de faire connaître dans les 3 mois aux autorités concernées :

- le changement de titre de l'association ;
- les modifications apportées aux statuts ;
- les changements survenus au sein du Conseil d'administration et du bureau ;
- la dissolution de l'association.

LE SITE WEB ET LE BULLETIN DE L'AMICALE

Amicale du Yangjia Michuan Taiji Quan



Initiateur : Le Maître Yang Jia Michuan / Maître Yang Jia Michuan
Les associations : Les associations / Taiji / Le Bulletin / Taiji / Taiji

Cette association se propose de promouvoir les bienfaits :

- de la pratique du Taiji pour améliorer la santé physique et mentale
- de la pratique du Taiji pour améliorer la santé physique et mentale
- de la pratique du Taiji pour améliorer la santé physique et mentale
- de la pratique du Taiji pour améliorer la santé physique et mentale
- de la pratique du Taiji pour améliorer la santé physique et mentale

<http://taijiquan.free.fr>

Le site de l'Amicale, mis à jour actuellement par Jean-Luc Pommier, est sur le point d'être totalement remanié par le comité « Site Web ». Si votre association possède un site, un lien peut être établi comme c'est le cas avec la Suisse, la Russie, les USA et autres. Outre les multiples informations sur notre style, il contient le listing de tous les membres de l'Amicale ainsi que le calendrier des différents stages organisés par les associations membres.

Accès au bulletin sur le site

Il est possible d'accéder au bulletin via le site si vous êtes à jour de votre cotisation. Dans ce cas, Anne-Marie Guibaud vous communiquera le code d'accès. Que les fidèles à l'édition papier se rassurent, elle durera aussi longtemps qu'ils en formuleront le souhait. Sachez que des imprimeurs vous tireront le bulletin dans sa forme papier, identique à celle de l'Amicale, en lui fournissant la copie PDF sur une clé USB.

Pour voir vos informations figurer dans le site

Adresser un e-mail avec éventuellement un fichier attaché au format « .RTF » ou « .DOC », ou, si vous ne pouvez pas faire autrement, envoyer un document papier qui puisse être scanné à Jean-Luc Pommier, 63 rue de Seine, 94400 Vitry, pommier-jl@freesurf.fr. Vous pouvez rejoindre le comité « Site Web » pour apporter votre contribution.

Vos articles, vos courriers des lecteurs et vos informations (stages ou autres) à faire paraître dans le bulletin sont à transmettre à :

Claudy : jeanmougin.claudy@orange.fr – 15 bis route de Bellivet, 17810 Écurat, France.

Conseils pratiques

Pour le calendrier des stages, soyez clairs et précis en vous conformant au schéma suivant :

- discipline (Tuishou, forme, etc.) - date - lieu
- Animatrice/Animateur avec numéro de téléphone,
- Thème du stage,
- Association organisatrice
- le contact nom, tél, mail, etc.
- référence du site de l'association

Puis adressez l'information à Claudy Jeanmougin et Jean-Luc Pommier.

Pour vos articles et vos courriers, le mieux est de les rédiger sous Word et de les adresser en pièces jointes à Claudy Jeanmougin. Si vous faites une présentation avec montage photos, n'oubliez pas de joindre le fichier photos séparément. Nous sommes obligés de traiter chacune des photos et nous oterons celles que vous avez incluses. Nous suivrons au mieux vos consignes de présentation. Pour avoir une bonne qualité des photos il faut au minimum 150 dpi.

Les articles doivent parvenir à Claudy fin juillet pour le numéro de septembre, fin novembre pour celui de janvier et fin mars pour celui de mai.

Sollicitations...

Il est possible que vous soyez contactés par Claudy ou Anne-Marie Guibaud pour pondre un article. Ne soyez pas surpris... Quelques associations n'ont pas encore communiqué le nom d'un(e) correspondant(e)s de manière à établir une communication plus aisée entre le bulletin de l'Amicale et les associations.

COTISATIONS 2010 – (1er septembre 2009 au 31 août 2010)

• **Adhésions individuelles (l'abonnement au bulletin est automatique)**

Vous n'êtes pas responsable d'un groupe et vous désirez adhérer à l'Amicale et recevoir le bulletin à domicile (si vous êtes membre d'une association adhérente voir la rubrique Abonnement), alors le tarif est de 23 € ;

Vous êtes responsable d'un groupe. Dans ce cas nous vous encourageons à faire adhérer vos élèves selon les modalités de l'adhésion collective.

• **Adhésions collectives (l'abonnement au bulletin est automatique)**

Vous êtes responsable d'un groupe (associatif ou non) et vous souhaitez l'affilier à l'Amicale, deux éventualités se présentent à vous

1. Votre groupe est inférieur ou égal à 15 personnes, vous réglez la somme de 46 €.

2. Votre groupe est supérieur à 15 personnes, vous multipliez le nombre de personnes par 3,50 € pour établir le montant de votre règlement.

• **Abonnement au bulletin**

1. vous appartenez à un groupe adhérent et vous désirez recevoir le bulletin personnellement, le coût annuel est de 18,50 €.

2. vous n'êtes pas membre de l'Amicale, le coût de l'abonnement annuel est de 23 €, et vous devenez adhérent individuel.

✂

NOUVELLE ADHESION

RENOUVELLEMENT

Je soussigné(e)

Nom & Prénom		1re adresse
du responsable associatif ou de l'individu pour adhésion individuelle ou abonnement individuel		
Adresse		
Téléphone	Fax	Email

Désire adhérer à l'Amicale du Yangjia Michuan Taiji Quan à titre individuel.

Désire faire adhérer notre association

Nom de l'association		2e adresse
Adresse du siège social		
Téléphone	Fax	Email
Site Internet		
Le bulletin doit être adressé à l'adresse 1 <input type="checkbox"/> ou à l'adresse 2 <input type="checkbox"/>		

Je règle 23 €, pour une adhésion individuelle,

Je règle 46 €, car le nombre d'adhérents est inférieur ou égal à 15,

Je règle 3,50 € X (nombre d'adhérents, si supérieur à 15) soit €.

Membre de l'associationadhérente, je désire m'abonner au bulletin, Je règle 18,50 €.

par chèque par virement bancaire (Les frais sont à la charge du donneur d'ordre)

autre option de règlement

Fait, le

Signature

IBAN - International Bank Account Number				BIC - Bank Identifier Code				Account Owner			
FR18	2004	1010	1105	1929	8N03	203	PSSTFRPPNTE	AMICALE YANGJIA MICHUAN			

Les règlements doivent être effectués à l'ordre de « Amicale du YangJia Michuan TJQ », et adressés à AMICALE DU YANG-JIA MICHUAN TAIJI QUAN / Alain Coussedière, 1 rue du Troquant, Port à Clou, 17350 PORT D'ENVAUX (France)

☎ 06 60 70 23 90 Email : tresor.ymtq@neuf.fr

BON DE COMMANDE DES LIVRETS ROUGES

à retourner à

AMICALE DU YANGJIA MICHUAN TAIJI QUAN / Alain Coussedière

1 rue du Troquant, Port à Clou, 17350 PORT D'ENVAUX - FRANCE

Nom, Prénom :

.....

Association :

Adresse complète d'expédition :

.....

COMMANDE :

Minima de 10 exemplaires à 50€

Supérieure à 10 exemplaires : exemplaire(s) x 5€ =€

montant à régler à l'ordre de : Amicale du Yangjia Michuan

• par chèque bancaire ou postal pour les résidents en France

• par virement BIC (Les frais de virement sont à la charge du donneur d'ordre)

IBAN - International Bank Account Number							BIC - Bank Identifier Code		Account Owner
FR18	2004	1010	1105	1929	8N03	203	PSSTFRPPNTE		AMICALE YANGJIA MICHUAN

fait le :Signature :

à :

BON DE COMMANDE "20 ANS d'AMICALE"

à retourner à

AMICALE DU YANGJIA MICHUAN TAIJI QUAN / Alain Coussedière

1 rue du Troquant, Port à Clou, 17350 PORT D'ENVAUX - FRANCE

Nom, Prénom :

.....

Association :

Adresse complète d'expédition :

.....

souscrit à : exemplaire(s) x 15€ =€

Frais d'envoi =€

(3€ pour un exemplaire puis rajouter 1€
par exemplaire supplémentaire)

Total =€

à régler à l'ordre de : Amicale du Yangjia Michuan

• par chèque bancaire ou postal pour les résidents en France

• par virement BIC (Les frais de virement sont à la charge du donneur d'ordre)

IBAN - International Bank Account Number							BIC - Bank Identifier Code		Account Owner
FR18	2004	1010	1105	1929	8N03	203	PSSTFRPPNTE		AMICALE YANGJIA MICHUAN

fait le :à :Signature :

ADRESSES UTILES

COLLÈGE EUROPÉEN DES ENSEIGNANTS DU YANGJIA MICHUAN TAIJI QUAN

c/o Hervé Marest, 14 rue des Fougereuses
49540 Martigné-Briand, France
tél: (33) 2.41.53.02.77, Email : herve.marest@free.fr

TAIWAN YANGJIA MICHUAN TAIJIQUAN ASSOCIATION

email: ymglin@yahoo.com.tw, Président : Mr Wang de Tainan
www.geocities.com/heartland/grove/9300/index.html

WORLDWIDE DIRECTORY OF YANGJIA MICHUAN TAIJI QUAN ORGANIZATIONS BRAZIL

Thomas H. H. Cheng, Av. Aclimação, 68,
Cj. 82 CEP: 01531-000, Aclimação, São Paulo – S.P. Brasil
Tel: (0-11)32078565 Fax:(0-11)32096539
email: tch@brastone.com

AMERICAN YANGJIA MICHUAN TAIJIQUAN ASSOCIATION

Janett Philips, President
3555 Parkview Lane
Rocklin, CA 95677
Tel: 916-625-9290
president@aymta.org ou psychocpa@sbcglobal.net

AYMTA JOURNAL

PO Box 173, Grand Haven, MI 49417, USA

FÉDÉRATION SUISSE DE TAIJI QUAN

C/o Luc Defago, 87, bd Carl Vogt, 1205 Genève, Suisse
Tél : (41) 22.800.22.50, Email : luc.defago@bluewin.ch

WORLD YANGJIA MICHUAN TAIJI QUAN FEDERATION (CANADA)

RR#1 Moser's River, Nova Scotia, BOJ
2KO, Canada, Tél/Fax : (902) 347 2250

ESTONIE

Tarfu : Urmas Lest, Mobile: 372-56-68-93-77
Renata Soukand, email: renata@ut.ee

YANGJIA MICHUAN TAIJIQUAN CLUB OF SOUTH AFRICA

48, Kidbrooke Place, P.O. Box 801
7200 Hermanus, Republic of South Africa

ALLEMAGNE

Petra Schmalenbach-Maerker
Von-Kahr-Str. 82, 80999 Muenchen, Germany
Tel: (49 89)8103-9682 Fax: (49 89)8103-9684
email: petra_schmalenbach@hotmail.com

THE RUSSIAN ASSOCIATION OF YANGJIA MICHUAN TAIJI QUAN

86 Vavilova St., Apt. 40, Moscow 117261, Russia
Contact: Albert Efimov, albert@efimoff.net
Tél : (7) 095 938 5124, Fax : (7) 095 938 5000

YANGJIA MICHUAN TAIJI QUAN INT'L, & YANGJIA MICHUAN TAIJI QUAN TEACHER'S ASSOCIATION INT'L., TAIWAN

32-2F Fuguo Road
Shih-lin, Taipei, 111 Taiwan, ROC
Tél : 886-2-2837-1779, Fax : 886-2-2837-2258
Email : ymtitaipei@yahoo.com

THE TAI CHI CENTRE

70 Abingdon Road,, London W8 6AP, England UK
Tél : (44) 20 7937 9362, Fax : (44) 20 7937 9367
Email : peterclifford@thetaichicentre.com

TOKYO TAI KYOKKEN AOI KAI

Koengi Kita 2 33 5, Suginamiku, Tokyo, Japan
Tél : (81) 3 3339 6875

TAI KYOKKEN SHINKI KAI

2-1-6 Shironouchi St. Nada-ku
Kobe City, Hyogo Prefecture, Japan
Tél : (81) 78 861 8973

YANGJIA MICHUAN ORGANIZATION JAPAN

<http://www.geocities.jp/izk341/youkahidhome.htm>
Adresse mail :
amrita48@nifty.com
tonkou@bab.co.jp

YANGJIA MICHUAN TAIJI QUAN FEIZHOU XIEHUI (AFRIQUE)

Denis Banhero, 03 BP881 Abidjan 03, Côte d'Ivoire

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE WUSHU ET DES ARTS ÉNERGÉTIQUES ET MARTIAUX CHINOIS

17 rue du Louvre 75001 Paris
tél : 01.40.26.95.50

WORLD TAI CHI CHUAN FEDERATION

Contact : Ms lin Hsiao-Wei, E-mail : tccass@ms35.hinet.net
Ou Noëlle Kasai, E-mail : noelleka.fedetaichi@yahoo.fr

MEXICO

Stephen Merrill
A.P. 77, Todos Santos, BCS, 23305 Mexico
Message Ph: 52-114-50109
email: aleana97@yahoo.com

ITALIE

DOMAINE YEN-NIEN
La Maison des Cimes
Loc. Fromorsora
18037 CASTEL VITTORIO (IM) - ITALIA
Tél : (39) 0184 241211

楊家秘傳太極拳聯會

Yangjia Michuan
Taiji Quan Lian Hui

